N° 1

MAI 1946

LE LANDAIS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
25, Place Roger-Ducos - DAX

Organe M. R. P.

ABONNEMENT
150 Francs par An.

Vive la Liberté !

Enfin ! nous avons l'autorisation de paraître ! quelle longue et décevante attente ! que de formalités !

Traités en parents pauvres, que nous restons d'ailleurs, nous étions au moins 32.000 dans ce Département à ne pas posséder d'organe pour diffuser notre pensée politique et sociale, tandis que tous les autres jouissaient de quotidiens et d'hebdomadaires importants.

Certes, nous sommes modestes. Mais, maintenant, si peu étendue que soit notre voix, du moins pourrons-nous la faire entendre parfois et à quelques-uns.

Et cela suffit pour que dans ce premier éditorial nous tenions à marquer l'accent et le ton que nous entendons donner à ce journal.

Fondé dans les idées du M. R. P., ce journal s'efforcera de garder l'esprit large, de se faire compréhensif, et de rester **indépendant.**

Il s'efforcera surtout d'être l'organe des travailleurs et des gens de peu de ressources, à qui l'achat d'un quotidien est une charge !

Or avez-vous remarqué qu'on n'est pas toujours si bien renseigné que cela par les quotidiens ? Ceci vient de ce que les quotidiens donnent **trop hâtivement** des nouvelles, parfois fausses, souvent exagérées ou douteuses, et qui ne se trouvent confirmées ou **démenties** que quelques jours plus tard.

Alors à quoi bon s'en être inquiété ou réjoui à tort pendant 5, 6 ou 8 jours.

Un journal " hebdomadaire ", lui, décante les nouvelles, peut les donner résumées et plus exactes, en quelque sorte définitives, chaque semaine.

Il peut surtout s'adapter aux besoins de l'information locale.

Même en bornant là notre ambition, nous pensons devoir faire œuvre utile.

A nos lecteurs de nous y aider. S'ils le veulent, nous formerons une grande famille, dont les membres pourront faire entendre leur humble et courageuse voix.

Vive la Liberté ! L.

Pression Gouvernementale

Nous extrayons de la *Résistance*, grand quotidien parisien :

Nous posons une nouvelle fois le problème : « Qui est le souverain ? Est-ce le peuple ou les députés, c'est-à-dire les délégués du premier ? » Venir dire au peuple : « Vous devez voter la Constitution en raison de multiples inconvénients qu'il y aurait à la rejeter », c'est se moquer de lui, c'est attenter à sa dignité. S'il y a des conseils à donner, ce n'est pas au peuple souverain qu'il faut les donner, mais à ses mandataires : les députés dont le seul et unique devoir est de répondre aux aspirations du pays. C'est à eux qu'il faut dire : « Vous devez édifier une Constitution acceptable par la majorité des Français, sinon vous trahirez votre mission, et les conséquences du rejet de la Constitution par le peuple souverain qui, lui, est libre d'agir comme il l'entend, relèveront de votre responsabilité. »

Nous voulons bien croire que tel est le sens du langage tenu par le président Gouin hier matin, et que ce dernier n'ait songé qu'à faire appel au bon sens des parlementaires avant la seconde lecture du texte de la Constitution. Nous refusons de penser, et même d'envisager, que le président du gouvernement provisoire ait cru devoir s'associer aux manœuvres parlementaires qui tendent, actuellement, à imposer un gouvernement d'assemblée à un pays qui n'en veut pas. Si tel était cependant le cas, il serait allé à l'encontre de son but, car il n'est pas douteux que la position des adversaires du projet de la commission de la Constitution se trouve renforcée à la suite de l'intervention de M. Gouin et de la réponse de M. de Menthon.

Le M. R. P. et la Constitution

Pendant 6 mois les représentants les plus qualifiés du M. R. P. (professeurs de droit public ou constitutionnel, agrégés d'histoire, syndiqués, avocats en renom), ont lutté pied à pied au cours de nombreuses séances de la Commission de la Constitution.

Ceux qui disent que le M. R. P. a attendu la fin pour se prononcer, ne savent pas ce qu'ils disent.

C'est dès le début que le M. R. P. a présenté sa doctrine constitutionnelle. Et pendant deux mois on a pu penser qu'un accord sérieux sur un texte sûr se passerait entre eux et les socialistes. Puis ceux-ci ont tourné : ils n'ont plus voulu de Président de la République, ils ont accusé leur désir d'une Chambre unique, etc... Le président du groupe M. R. P. qui en principe devait soutenir la Constitution devant la Chambre a donné alors sa démission.

En séance publique le M. R. P. a présenté contre cette coalition socialo-communiste, génée chez les socialistes, plus ardente chez les communistes, une série d'amendements, admirablement défendus dans les plus beaux discours de la session : Schumann, Henri Teitgen, Coste-Floret, Madame Peyroles...

Des satisfactions ont été obtenues, mais pas l'essentiel, en raison du refus des communistes.

Au vote d'ensemble le M. R. P. devait donc voter contre. C'est ce qu'il a fait. Et il ne pouvait évidemment pas le faire, pas plus que les autres groupes, **avant** que... ce vote n'ait lieu !...

Pourquoi nous votons contre la Constitution

Sans considération d'aucun intérêt électoral, nous avons voté, et voterons, **contre** le projet de Constitution soumis à votre examen par voie de Referendum.

Certes nous n'étions pas décidés **à priori** à le faire. Nous y avons été amenés par devoir.

Durant plusieurs mois en effet nous avions participé loyalement à la rédaction de cette nouvelle Constitution, et nos représentants à la Commission, jour après jour, ont lutté, avec une compétence et un zèle dignes d'éloges, pour que cette Constitution fût **ce qu'elle aurait dû être,** c'est-à-dire l'**équilibre** des diverses fonctions du pouvoir, et qu'elle « constituât » **la garantie des droits de la personnalité humaine** à travers la complexité, chaque jour plus menaçante des conjonctures modernes et en face des mille et une réglementations de l'Etat et de son envahissante et écrasante toute puissance.

Tel était le principe essentiel que nous tenions à voir consacrer dans la Constitution qu'il s'agissait de fonder.

Or cette nouvelle Constitution comporte **une Chambre unique**, exclusivement politique, sans contre poids, **à qui il ne sera jamais permis de se tromper sans les plus graves conséquences pour le Pays.** Et cette Chambre élit elle-même à la majorité absolue le Président du Conseil des Ministres et elle élit aussi au scrutin public le Président de la République.

Ne parlons pas d'un vague **Conseil économique** qui aura parfois à donner son avis dans un délai ridicule de dix, ou même de deux jours, ni encore du **Conseil de l'Union Française,** à qui rien ne laisse le caractère d'un Parlement.

La conséquence s'ensuit : la majorité, une fois élue, **disposera** donc pour cinq ans **de toutes les fonctions du Pouvoir** : la fonction **législative,** qui lui incombe naturellement, mais aussi la fonction **exécutive,** le chef du gouvernement n'étant plus que le grand Commis de l'Assemblée, dont il dépendra étroitement ; et même la **fonction judiciaire,** car le Conseil de la Magistrature sera composé, directement ou indirectement, d'une majorité d'**élus** politiques.

L'action de toute opposition sera dès lors illusoire. **Ce sera la Dictature de la Majorité.** C'est ce qu'on appelle le **Gouvernement d'Assemblée ou Conventionnel** qui a si peu réussi jadis chez nous et, depuis, ailleurs.

Et voilà pourquoi, surtout, nous avons voté **contre** la Constitution, qui nous était obstinément présentée. Sans parler de ses lacunes ou de ses autres défauts, elle a ce vice profond, ainsi que l'a dit éloquemment Maurice Schumann à la Tribune, **de n'être pas une Constitution du tout.**

En effet elle n'assure pas l'**équilibre** ni l'**indépendance** des trois fonctions du Pouvoir, et elle laisse sans défense tous les droits individuels, que pourtant elle proclame, ainsi que tous les droits sociaux des corps intermédiaires (communes, industrie, commerce et agriculture, syndicalisme, coopération, forces intellectuelles) qui ne seront ni vraiment ni efficacement représentés par une autre Chambre.

Cette Constitution n'a donc que l'apparence d'une Constitution. Elle n'en est pas une. A vrai dire elle n'est que la simple **Déclaration** d'un Pouvoir politique unifié au service d'une Majorité momentanée que rien n'empêchera de se perpétuer envers et contre tout.

Cette majorité pourrait être la nôtre, ou celle de tel ou tel groupe qui nous agréerait.

Peu importe : en République, il ne faut pas de la Dictature d'une majorité, quelle que soit celle-ci.

Si la République veut vivre, et il faut qu'elle vive, elle a besoin de plus de souplesse dans son fonctionnement, de même qu'elle doit permettre à toutes les opinions, dans tous les instants, de se faire jour, et **garantir** à tous le plein exercice de tous leurs droits et l'harmonieux développement des activités, dans le respect des Minorités, en vue de l'Intérêt Public.

J. DEFOS DU RAU,
Député des Landes.

Lorsqu'il faudra voter... N'oubliez pas...

...qu'à la Commission de la Constitution fut proposé le texte suivant « la **liberté de la presse** est garantie » et que ce texte fut repoussé **par les 20 voix** communistes et socialistes.

⁂

...que les mêmes Socialistes et Communistes ont repoussé le **vote familial**, si bien que grâce à eux le célibataire a autant de voix que le père de famille qui a 2, 3, 6, 7, 13 enfants !!!... pourtant ce dernier représente 14 personnes dont pas mal de futurs citoyens, soldats et contribuables !...

⁂

...que la **Liberté de l'Enseignement** a également été repoussée par les communistes, les socialistes **et les Radicaux.**

Reproches contradictoires...

1. On nous reproche de voter comme un seul homme et d'être unis par une stricte discipline — puis on nous dit que notre groupe est formé de catégories différentes et divisées.

2. On nous reproche de participer au gouvernement, et si nous marquons notre indépendance, on crie aussitôt que nous serons responsables de la crise.

3. On nous reproche d'être trop fidèles à de Gaulle, et quand il est parti on nous reproche de ne pas l'avoir suivi !

Il est vrai que, si nous l'eussions fait, on nous eut accusés de machiner de ténébreux desseins avec lui.

Qu'est-ce que le M.R.P.

Le M.R.P. n'est ni un parti autoritaire, ni une fédération de factions antagonistes, mais un parti libre d'hommes qu'une commune doctrine rapproche et que, sous la variété nécessaire des tempéraments, une même volonté unit.

Cette force nouvelle qui vient d'acquérir — et avec quelle soudaineté ! — droit de cité dans la politique française, n'a rien non plus de comparable avec ces partis-champignons que l'on a connus naguère et qui, nés un soir d'orage, connaissaient une prospérité de quelques semaines pour s'évanouir bientôt ; partis éphémères, inventés au hasard des ambitions d'aventuriers ou à l'ombre d'un « chef ».

Le M.R.P. est une force issue des profondeurs même de l'âme française et qui, quoique jeune, plonge de longues racines dans l'Histoire.

Aussi les cent cinquante et un députés M.R.P., que cinq millions de Français ont élus, représentent non pas une aventure, mais une doctrine. Et ce lien qui les unit est plus fort que toutes les disciplines.

Des hommes, dont la vocation consiste essentiellement à acclimater dans ce pays un nouveau style de vie publique, pour qui le sens de l'Etat surplombe toute préoccupation partisane, donneront aux assises de leur Mouvement un sens particulier.

Le communiste Duclos a dit que la Constitution est imparfaite, mais qu'on la modifiera plus tard...

ALORS AUTANT NE PAS LA VOTER TOUT DE SUITE !...

Les Nationalisations ?...

Nous n'admettons pas qu'on nous les reproche. Pourquoi ?...

Parce que... depuis le Général de Gaulle, **jusqu'au P.R.L.**..

... Parfaitement **jusqu'au P.R.L.** (voyez l'*Officiel* : discours et contre-projets).

Tout le monde s'en est réclamé et s'en réclame.

Et tous en sont venus à notre formule : Nationalisations limitées sans **Etatisation.**

Et nous du moins nous avons par nos amendements fait un travail d'amélioration effectif.

Du reste nous y reviendrons.

Tous ceux qui ne veulent pas faire le jeu des Communistes doivent voter : NON.

⁂

S'abstenir, c'est voter : OUI et c'est grave car cela donne la majorité aux partisans de la dictature d'un parti.

Ne confondons pas !...

Au cours de l'examen du budget, bien des députés intervinrent afin que l'on supprime, dans les ministères, les services inutiles et coûteux.

M. Jacques Duclos ne se fit pas faute de joindre sa voix au chœur des mécontents :

Et de s'écrier :

« On a parlé de la suppression des organismes parasitaires : nous en sommes. »

Il dut ajouter bientôt, au milieu des rires !

« Je veux dire : nous sommes de ceux qui réclamons la suppression de ces organismes. »

Le Statut du Fermage et du Métayage

Cette grande réforme, qui s'étend à toute la France et a soulevé de graves problèmes, a été votée par procuration par une soixantaine de présents pour 565 députés.

Les autres avaient une excuse : on s'était couché à 4 heures du matin après avoir voté la Nationalisation de l'Electricité, puis c'était Samedi, jour où les Députés partent pour la province.

Quoi qu'il en soit, les débats durèrent du Vendredi au Dimanche une heure du matin.

Dire que la Loi ne s'en est pas ressentie, serait tromper le public. Notamment les questions du compte d'amélioration du fonds, des cheptels, de la vente des propriétés, du prix de ferme, etc..., auront certainement besoin dans l'avenir de mises au point.

Il reste les grands principes, et un danger.

Les principes nouveaux, notre député Defos du Rau, à la suite du Rapport de M. Lamarque-Cando, a su les mettre en lumière « avec compétence et autorité », selon l'expression même de l'orateur qui lui succèda à la tribune, et « aux applaudissements d'une bonne partie de l'hémicycle ».

Ces principes sont : 1° l'indemnité de Plus-Value (dont le député de Dax fut le promoteur dès 1920) ; 2° le droit de préemption (qu'il avait inscrit dans sa Profession de Foi) ; 3° le renouvellement des baux ; 4° la création des Tribunaux paritaires pour trancher toutes les questions contentieuses ; 5° la possibilité de conversion du Métayage en Fermage ; 6° la fixation au tiers pour le propriétaire et aux deux tiers pour le métayer qui veut le rester du taux du partage ; 7° la suppression de toute contrainte quant aux redevances.

Le **danger,** il serait dans une tendance de la Loi à diminuer toujours davantage les attributs du droit de propriété. Avec beaucoup de pénétration, Defos du Rau a fait remarquer que ce résultat ne serait pas favorable aux métayers ou fermiers bénéficiaires du droit de préemption, et qui ne trouveraient alors à acquérir, au bout de leurs peines, qu'une propriété amputée de pas mal de ses avantages. Il ne faudrait pas non plus « avilir » les biens fonds, ni non plus arrêter les transactions.

Quant à l'aide que l'Etat pourra et devra apporter soit aux travailleurs du sol pour le cheptel, soit aux bailleurs pour les immeubles, M. Defos du Rau a eu raison de souligner que c'était là une « partie faible » du projet, puisque le Ministre des Finances intervenait bientôt pour en demander la disjonction.

Tout ceci dit pour renseigner aussi exactement que possible, en si peu de place, nos lecteurs. Mais aucun progrès n'est complet, surtout du premier coup.

Cette loi est destinée à encourager le monde agricole en lui prouvant qu'il n'est pas oublié, que ses services sont reconnus, et son labeur apprécié, comme il convient.

Tel est certainement le sens du vote unanime de l'Assemblée.

LE RURAL.

A propos du Statut du Fermage.

L'Assemblée Constituante a examiné les 29 et 30 Mars, le statut du fermage et du métayage.

Ce problème intéressait particulièrement nos Landes, et Messieurs LAMARQUE et GARCIA en étaient les Rapporteurs, tandis que Monsieur DEFOS DU RAU s'est trouvé le premier orateur inscrit dans la discussion générale ; un journal de Paris a noté que son discours a obtenu « les applaudissements d'une bonne partie de l'hémicycle ». De fait, nous lisons au Journal Officiel que l'orateur qui lui a succédé à la Tribune a rendu hommage à son « autorité ».

Renvoyant jusqu'au moment de la discussion des amendements les critiques que pouvaient provoquer bien des points du projet, M. DEFOS DU RAU a rappelé avec raison qu'il avait été le promoteur de l'indemnité de plus-value et qu'il avait inscrit le droit de « préemption » dans sa profession de foi. Il s'est félicité que la conversion du métayage en fermage ne soit plus unilatérale et qu'elle ne joue pas en cas de résiliation ou de reprise et, qu'en un mot, elle ne soit pas obligatoire. Il n'a pas eu de peine à justifier les métayers qui ne veulent pas du fermage parce que le métayage leur évite des charges, est plus adapté à leurs moyens et leur donne plus de sécurité, ajoutant que le métayage réalise par avance ces deux réformes que l'on en est encore à escompter dans le commerce et l'industrie : une large participation du travailleur dans les bénéfices et la gestion de l'entreprise.

M. DEFOS DU RAU revendiqua le bien fondé d'un droit de reprise raisonnable du propriétaire ou de ses descendants, faisant remarquer que ce serait un mauvais cadeau aux travailleurs du sol que de les faire accéder à un droit de propriété tronqué et privé de ses avantages essentiels.

M. DEFOS DU RAU souligna les lacunes du côté financier du projet, et il avait vu juste puisque, le lendemain, le Ministre des Finances venait en personne réclamer la disjonction de la principale de ces dispositions financières.

Le Député de DAX conclut enfin par un appel à la justice et à la paix sociale.

Le lendemain, il a déposé sept ou huit amendements dont plusieurs amendements de forme furent adoptés par la Commission, mais dont la plupart furent obstinément repoussés par la Commission.

Il demanda que quant au droit de préemption, les cousins germains fussent traités comme Membres de la famille, et on le lui refusa.

En termes rigoureusement juridiques, il suggéra que la Commission Consultative, en cas de conflit à propos de la direction de l'exploitation, fit la répartition de cette direction, *mais MM. LAMARQUE et* GARCIA, Rapporteurs, s'y opposèrent formellement, se refusant à voir une Association dans le contrat de métayage, ce à quoi il leur fut répliqué qu'ils ne pouvaient rien changer à la nature des choses.

M. DEFOS DU RAU demanda encore que les descendants du bailleur qui ont été déportés, mobilisés ou engagés (F.F.I. ou F.F.L.) et ceux qui sortent d'une école d'agriculture, aient le droit de reprise de leurs biens dès à présent : même cela, la majorité l'a refusé.

Nous savons que, prenant acte de la suppression définitive des redevances, et sur la base d'une précision nécessaire, le Député LANDAIS réclamait pour les petits propriétaires un droit de préemption sur les objets dont la prestation se trouvera ainsi désormais supprimée : pas même cela n'a été accordé.

Tout de même, en raison des frais de plantation, etc..., trois amendements DELORME, DEFOS DU RAU et MAUROUX (M.R.P.), tendant à ce que, pour les vignes et les vergers, le partage fut fait selon les usages ou la convention, la Commission et par conséquent l'Assemblée ont accepté que la Commission Consultative aurait, le cas échéant, qualité pour prendre des décisions contraires au principe forfaitaire et plus en rapport avec la circonstance.

Enfin, au dernier article du projet, MM. DEFOS DU RAU et MAUROUX firent accepter que les fermiers ou métayers d'origine étrangère ne bénéficieraient pas des nouveaux droits, à moins que leurs enfants n'aient acquis la nationalité française.

Par ailleurs, des députés tels que MM. BURON, LUCAS, DELCOS et MOUSSU firent des interventions techniques et très remarquées sur le métayage, le prix des baux à ferme, la vente des propriétés, la question du cheptel.

Voilà au moins des gens compétents qui ne sont pas des politiciens et ne cherchent pas à exciter les uns contre les autres, mais qui se préoccupent seulement d'être justes et de l'intérêt général.

Pour les Gemmeurs

Defos du Rau a reçu le 29 Mars dernier, la lettre suivante de M. le Ministre du Travail Croizat :

Paris, le 29 Mars 1946.

M. le Député et cher Collègue,

Par lettre du 9 Mars 1946, vous avez bien voulu me demander de prendre en considération les vœux formulés par les gemmeurs des Landes au Congrès d'Ygos, les 9 et 10 décembre 1945.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Ministre de l'Agriculture et moi-même avons décidé d'accorder aux gemmeurs privés l'augmentation de 70 °/° demandée par eux, augmentation qui porte à 30 francs leur salaire horaire.

Veuillez croire, Monsieur le Député et cher Collègue, à l'assurance de ma haute considération.

A. CROIZAT.

Textes et Prétextes

« Ne nous jugez pas sur nos intentions, voyez les textes », répète Pierre Cot aux adversaires de la Constitution. Les textes, nous les avons vus et revus. Ils nous semblent parfaitement convaincants. Il n'est que de lire l'exposé des motifs de Pierre Cot lui-même pour être convaincu.

« Le pouvoir exécutif n'existant plus en tant que pouvoir isolé et distinct... »

« Le Président de la République n'a plus de fonction politique... »

Et enfin :

« Ces quelques observations suffisent à montrer combien le projet de la commission nous éloigne de la conception parlementaire classique et de la séparation absolue des pouvoirs. »

Tout cela nous éloigne bel et bien de la République, et même nous en fait sortir.

Quant aux intentions, ces fameuses intentions qu'il est... antimarxiste sans doute de vouloir sonder, quelles sont-elles ? Car, nous avons d'autant plus envie de les connaître que Pierre Cot a moins envie de nous les révéler.

Elles sont limpides, elles aussi. Et c'est pourquoi l'opinion, dans sa grande majorité, tient pour suspecte sans même la connaître dans le détail, cette machine de guerre communiste qu'est la Constitution.

Là encore P. Cot nous éclaire lorsqu'il l'appelle « un régime de transition ».

Les orateurs du « parti » l'avouent eux-mêmes. Ils vont de réunion en réunion disant : « Il faut voter oui, car, si ce n'est pas encore une Constitution communiste, c'est le moyen d'y arriver. »

Or, ces intentions, elles sont évidentes partout : dans le texte, hors du texte, dans la satisfaction de Duclos, dans les amabilités de P. Cot et dans les inquiétudes de Gouin.

Elles sont évidentes également dans l'acharnement avec lequel les communistes défendent le régime institué par le projet P. Cot, que P. Cot lui-même appelle un régime de transition. Ils s'y cramponnent exactement pour les raisons qui provoquent l'hostilité du M. R. P. et des autres partis parlementaires. Alors, de deux choses l'une : ou bien les communistes céderont et la Constitution sera modifiée — ou bien le peuple la repoussera.

Lorsque les intentions ne sont pas pures, les textes doivent être draconiens. L'opinion n'accepterait aucune sorte de Munich intérieur, et il est indispensable de prendre constitutionnellement des garanties qui soient à la mesure des arrières-pensées communistes.

Nous le répétons c'est tout ou rien, aujourd'hui ou jamais.

Contre la Dictature votez NON.

S'abstenir, c'est voter pour la Dictature.

A travers le Département

Une campagne de propagande

Jean Nihous va de commune en commune, portant partout la bonne parole. Impossible que cette activité ne porte pas ses fruits.

Nous manquons d'éléments et de place pour donner le détail de cette campagne de propagande qui fait connaître partout cette force nouvelle et démocratique qu'est le M. R. P., force d'avenir dans toute la France.

St-Jean-de-Marsacq

Réunion Publique

Dimanche à midi, Defos du Rau, notre député, était dans nos murs, et malgré les efforts de certains pour tenir le public à l'écart d'une telle manifestation, c'est un auditoire nombreux et très attentif qui, sous la présidence de M. le Maire, a écouté l'orateur, Celui-ci, avec une grande compétence et une franchise appréciées de tous, a souligné le rôle joué au Parlement et au Gouvernement par le M.R.P.

Un ancien fonctionnaire, habitué des réunions, a rendu hommage au député, le connaissant depuis 30 ans, comme fidèle à ses idées généreuses de jeunesse, et lui a posé quelques questions auxquelles le Constituant a répondu aux vifs applaudissements de l'Assemblée.

Gamarde-les-Bains

Une conférence audacieuse

Dimanche, M. Garcia, député et délégué du Parti Communiste, est venu haranguer une soixantaine de fidèles.

Il a critiqué tous les partis autres que les Socialistes, reconnaissant ainsi la majorité responsable.

Il a protesté contre l'indemnité parlementaire, oubliant de dire que, de quelque façon, que ce soit, il la touche, mais dans des conditions qui en font le serf de son parti.

Il a longuement critiqué le général de Gaulle. Voyez-vous cela ! Garcia, au nom si français, s'attaquant au sauveur de la France !

Enfin M. Garcia, étant étranger au pays, devait faire la gaffe de traiter de « réactionnaire » (suprême et commode injure) le représentant d'une des premières familles républicaines de notre Chalosse. Pauvre M. Garcia !

Heureusement que les Landes n'ont pas attendu votre venue en 1945 pour fonder la République et donner des preuves de dévouement social ! Et quelle maladresse d'être venu apprendre aux Gamardais et souligner que le Maire de Gamarde, tout en respectant le droit de propriété et en défendant les petits propriétaires s'est fait éloquemment au Parlement le promoteur de l'indemnité de plus-value, du droit de préemption, du renouvellement des baux et de la liberté des métayers.

Evidemment, tout cela gêne M. Garcia.

Revue de la Presse

Du *Journal de Genève* (13 4) :

« Mais les socialistes et les communistes n'ont pas intérêt à le pousser à bout (le M.R.P.). L'opinion est donc assez répandue qu'ils pourraient bien faire quelques concessions... *qui permettraient au M.R.P. de dire* que, grâce à sa ténacité, le texte est devenu acceptable... Le M. R. P. va avoir à prendre une grande responsabilité. S'il cède, la France aura le régime d'assemblée *toute puissante* dont le Général de Gaulle, peu avant sa démission, avait souligné les *graves dangers*...»

***

De l'*Avanti* (22 3) :

« Lorsque, dans le tumulte des hurlements et des coups de poing sur la table, on entend une parole de saine compréhension, on en vient presque à croire qu'on est transporté dans un autre monde. Bidault a parlé de l'Italie comme doit le faire *un homme d'Etat* digne de ce nom. »

***

De la *Résistance* (sous le titre : « METHODES DEPLORABLES ») :

« Il est évident que *la nationalisation des Assurances* est une des clés de voûte de la démocratie économique, et qu'elle est indispensable pour assurer l'indépendance de l'Etat. Mais, par ailleurs, cette mesure a des répercussions internationales dont on ne saurait mésestimer l'importance. L'on sait que nos compagnies sont réassurées à l'étranger, et en particulier en Angleterre. Ne risque-t-on pas, en les nationalisant, de perdre le bénéfice de cette disposition et de heurter d'autre part les sentiments des *dirigeants de l'Angleterre et des Etats-Unis* à l'heure même où nous demandons des crédits à ces pays, crédits sans lesquels, si l'on s'en réfère aux propres affirmations du président Gouin, notre relèvement matériel est impossible.

Nous ne prétendrons pas, pour autant, qu'il faille renoncer délibérément à cette importante réforme, mais nous estimons, par contre, *qu'avant* de l'adopter, il importe d'en peser toutes les conséquences, d'examiner *si dans l'état actuel de nos finances* nous pouvons la réaliser, et si nous avons au préalable, obtenu les *garanties internationales qui s'imposent*.

Un tel problème méritait donc une étude sérieuse. »

***

De la *Gironde Populaire* (communiste) :

« Rendons hommage à M. Defos du Rau : il a glorifié l'œuvre de la Constituante et présenté ainsi la défense du régime démocratique... »

(Suit une critique injustifiée).

***

De la *Résistance :* **FAIBLESSE DE CONSTITUTION.**

« Communistes et socialistes affirment que si l'Assemblée élue n'est pas unique *et omnipotente,* il y aura attentat contre la souveraineté populaire.

On a du mal à les suivre sur ce terrain. *L'élu du souverain n'est pas le souverain.* Si le suffrage universel élisait un homme qui disposerait du pouvoir absolu, cet homme, bien qu'élu, ne serait rien d'autre qu'un tyran. *Une Assemblée élue qui, à elle seule, exercerait le pouvoir absolu, serait de même façon une Assemblée de dictature.* Encore, la monarchie absolue peut-elle être tempérée par le régicide. La dictature d'une assemblée ne peut être tempérée par rien.

....

A [illegible] Eh bien ! Alors, si l'on ne veut [illegible] le peuple souverain risque de devenir l'esclave de ceux qui ne sont rien d'autre que ses créatures, si l'on ne veut pas que les libertés publiques et les Droits de l'Homme soient à la merci de l'arbitraire d'une assemblée dictatoriale, *il faut que le suffrage universel ne délègue à personne l'exclusivité du pouvoir absolu.*

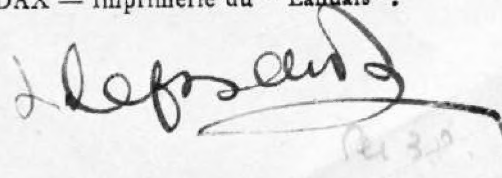
Pour que la République soit viable et pour qu'elle soit bien constituée le pouvoir absolu ne doit être l'apanage *ni d'un seul homme ni d'un seul organe de l'Etat.* Il doit être divisé entre plusieurs dont l'accord sera nécessaire à son exercice. En cas de divergences, l'opinion arbitrera. C'est, en effet, toujours celui que soutient le plus fort courant d'opinion qui, en définitive, triomphe. Ainsi entre deux consultations générales, les droits de la souveraineté populaire sont-ils sauvegardés dans la mesure du possible.

....

Si l'on veut une conciliation, des concessions devraient être faites non seulement sur l'apparence, mais sur le fond des choses. Les quatre points du M.R.P. apparaissent comme un *strict minimum* qui n'est même pas de nature à satisfaire les partisans des deux Chambres et de la séparation des pouvoirs. Car dire que le « Conseil de l'Union française » fera partie du parlement, sans lui donner plus de pouvoir, s'apparente encore aux apparences. *En se refusant à cette concession verbale, mettons même sentimentale, la majorité communo-socialiste a eu l'honnêteté de proclamer qu'elle voulait que l'Assemblée postiche, non seulement, fût sans pouvoir, mais qu'elle ne donnât même pas l'illusion de la vie.* »

Le Directeur responsable :
J. DEFOS DU RAU.

DAX — Imprimerie du " Landais ".



PREMIÈRE ANNÉE. — N° 22

LE LANDAIS

HEBDOMADAIRE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATE

RÉDACTION - ADMINISTRATION - PUBLICITÉ : 25, Place Roger-Ducos, DAX — Téléph. 639
Publication des Annonces Judiciaires et Légales.

SAMEDI
26 Octobre 1946
Le numéro : 3 fr.
Abonnement
Un An : 150 fr.
C.C.P. Bx 138.396

Le peuple de Paris acclame le MRP

en marche vers sa nouvelle VICTOIRE

Voici quelques extraits des discours prononcés par :

Georges BIDAULT

Une ovation enthousiaste et interminable monte de la foule lorsque Georges Bidault prend place à la tribune.

— Je suis venu parmi vous — commence-t-il plaisamment — nanti d'un puissant réconfort. J'ai lu, en effet, ce matin dans la presse, qu'un institut de sondage de l'opinion publique avait déclaré que 13 % de citoyens français étaient contents du gouvernement. J'en ai été puissamment réconforté !

« D'abord parce que, vous le savez, il n'y a pas d'exemple que de tels sondages se soient terminés autrement que par des désaveux. Et puis parce que la statistique est la troisième forme du mensonge.

« Or on n'a jamais vu un gouvernement acclamé dans son ensemble. A plus forte raison celui-ci, qui compte dans son sein des partis qui sont en même temps contre lui.

LA CRITIQUE EST AISÉE

Bidault rappelle qu'il énonçait déjà il y a vingt ans, dans les *Cahiers de la Nouvelle Journée*, les deux axiomes qui guident la vie politique :

1° Ce qui va mal, c'est la faute du gouvernement.

2° Ce qui va bien... ce n'est pas la faute du gouvernement.

Pour preuve, il cite un texte :

« Regardez l'œuvre accomplie par le gouvernement; en peu de temps il a diminué notre influence à l'étranger, compromis le redressement intérieur, sommis des dégâts irréparables; regardez quelle est notre situation alimentaire; regardez la situation du charbon; regardez les queues qui se multiplient sans fin; regardez où en sont les maisons d'habitation; regardez l'accroissement des taxes et impôts; regardez les restrictions, les complications, la pléthore bureaucratique, l'état lamentable de l'agriculture, de l'industrie; regardez le proche et le lointain Orient; regardez autour de vous et vous ne verrez que faillites, désastres, anarchies et misères. »

— Contrairement à ce que vous croyez, ce n'est pas M. Capitant qui parle, mais M. Churchill, parlant du gouvernement de la Grande-Bretagne !

Une longue acclamation, mêlée de rires, accueille cette citation.

QUEL A ÉTÉ L'HÉRITAGE ?

Bidault poursuit :

— Quand je suis arrivé au pouvoir en qualité de président du gouvernement provisoire, quel a été mon héritage ?

« On y trouvait le déficit budgétaire, la pénurie, le marché noir, la désorganisation, économique, les scandales en puissance, les détresses de la reconstruction, les misères à soulager — sans moyen d'y parvenir —, la paix à reconstruire dans les divergences, la Constitution à établir sans que le Corps électoral ait suffisamment confirmé dans la répartition des suffrages son jugement du 5 mai.

« En face de cela, il est vrai, un effort de production soutenu avec une admirable patience, un esprit de concorde, la résistance dans l'espoir tenace et robuste du pays.

« Ces grandes forces morales seraient-elles en déclin ? Non. Et il serait criminel de le dire.

En ce qui concerne le tripartisme, Georges Bidault rappelle les efforts qu'il fit pour le rompre lors de la constitution de son gouvernement. Le parti radical et l'U.D.S.R. refusèrent alors, répondant non à des instances réitérées. Qu'ils n'abusent pas aujourd'hui du droit de critique jusqu'à oublier ce qu'ils ont fait !

FACE A LA DÉMAGOGIE FACILE ET DANGEREUSE.

Ainsi, dans des « conditions amères, nous avons pris la tête de la colonne ». Nous avons au moins montré qu'il y avait une autre route, plus pénible mais praticable, que celle de l'antipathie mutuelle.

Qu'est-ce qui a été fait ?

Tout d'abord, en présence de la revendication globale de 25 % d'augmentation des salaires, le gouvernement a eu le pénible devoir de dire : « Non ».

Et cela malgré une quasi-unanimité facile.

— Je constate, dit-il, que certains qui nous l'ont reproché, nous reprochent maintenant d'avoir trop accordé.

« L'affaire est simple; en politique, elle est courante. Elle se passe en deux temps : 1° Je vous reproche de ne pas avoir donné assez sur chaque chapitre; 2° Je vous reproche d'avoir trop donné sur l'ensemble.

Malgré cela, nous avons barré cette route qui était la route de l'inflation, qui était la route de la dépréciation de la monnaie et qui était, par conséquent, la route au bout de laquelle il y avait le désastre pour tout le monde.

CE QUI A ÉTÉ FAIT POUR LES SALAIRES, LES FONCTIONNAIRES, LES PENSIONS, LES ALLOCATIONS FAMILIALES LES « ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES »...

— Et cependant, tout en refusant quelque chose à chacun, nous avons fait ce qui était possible pour toutes les catégories qui avaient des droits à faire valoir.

« Nous avons accepté le relèvement général des traitements et salaires dans les secteurs industriels privés. Cela était juste.

« Nous avons accordé pour le traitement des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités des sommes extrêmement importantes.

« Nous avons augmenté les pensions, nous avons donné 5 milliards de pensions de guerre.

« Nous avons fait, ce que personne n'avait jamais fait, un effort de 7 milliards pour les allocations familiales.

« Ce qui ne s'était jamais fait non plus, c'est ce que nous avons accompli pour ceux qu'on a appelés les « économiquement faibles », — c'est-à-dire les vieillards, les tout petits propriétaires sans loyers, les petits rentiers sans rentes — un effort de 5 milliards 500 millions à quoi, à aucun moment, l'Etat n'avait jamais souscrit.

...ET CES CHOSES QU'ON LAISSE IGNORÉES

Georges Bidault énumère encore : le plan de sécurité sociale dans lequel les élections libres sont assurées, la loi sur les dommages de guerre qui engage plus de 5.000 milliards, mais demeure dans une limite qui permet aux indemnités de n'être pas illusoires.

Le statut de la fonction publique, enfin, protégera les fonctionnaires sans porter atteinte à l'autorité du pouvoir.

Sur un autre plan, François de Menthon, pour protéger les consommateurs, vient de décider l'affichage des prix dans tous les magasins.

La production de la sidérurgie et des textiles a augmenté en quelques mois de 20 %.

Nous avons obtenu de la Grande-Bretagne des accords de paiement très généreux. Des conversations économiques qui tendent à une amélioration de nos rapports commerciaux sont en bonne voie, etc.

Autant de choses qu'on laisse dans le silence pour ne se livrer qu'à la critique systématique.

LA PRÉSENCE FRANÇAISE

Une courte incursion dans le domaine international :

— En politique extérieure, nous avons d'abord maintenu la politique permanente de tous les gouvernements français depuis la libération vis-à-vis de l'Allemagne.

« Vous avez pu voir dans la déclaration des hommes d'Etat étrangers qu'en ce qui concerne la Sarre la partie était déjà plus qu'à moitié gagnée.

« Nous avons maintenu la présence française en Indochine. Il y a trois jours le gouvernement du Siam, qui nous attaquait naguère et qui, avec la complicité plus ou moins déclarée du gouvernement de Vichy, arrachait au Cambodge et au Laos des provinces qui étaient authentiquement indochinoises, vient de les restituer. Cela ne se sait pas.

LE M.R.P. RÉALISERA LA VÉRITABLE UNION DÉMOCRATIQUE

« Le M.R.P., véritable défenseur du prolétariat autochtone, a pris, quant au problème colonial, une position nette et forte :

« Maintien de la puissance française; amélioration du niveau de la population autochtone; libre accès à titre égal à toutes les populations; organisation des assemblées territoriales représentant vraiment les populations intéressées; entente confiante et affectueuse avec les chefs des Etats associés; maintien de l'ordre dans la légalité et le respect de toutes croyances.

« Voilà les grandes lignes d'un programme d'action qui doit permettre de réaliser dans les corps et dans les cœurs la véritable union démocratique.

Un fait atteste la résonnance du M.R.P. chez nos frères d'outre-mer : la présence à la tribune de Tidiane Dem, de Kito Rogo, qui sera candidat en Côte d'Ivoire... et qui recueille de la foule une ovation enthousiaste.

L'ETAT DES FINANCES N'EST PAS AGGRAVÉ

— Et les finances, dira-t-on ?

« En dépit des sacrifices substantiels qu'a la demande générale nous avons été amenés, sans donner pleinement satisfaction à personne, à consentir aux catégories défavorisées, aucune aggravation ne s'est produite... même si on vous dit le contraire. La situation financière de la France n'a pas bougé.

« Nous avons créé, en outre, une commission d'enquête sur le coût et sur le rendement des services publics, afin d'apporter là les mesures d'économie que la nation réclame et que nos finances exigent.

« Notre but est d'établir l'équilibre du budget ordinaire de 1947. Cela est possible si nous sommes sages et si nous sommes courageux.

(Lire la suite en 2e page)

Maurice SCHUMANN

Le président national du M.R.P. rappelle tout d'abord qu'après les deux referendums du 5 mai et du 13 octobre, on a, de tous côtés, souligné la part du M.R.P. dans les réponses du pays.

— Oui, nous sommes fiers d'avoir le 5 mai, malgré tous les dangers et tous les silences, amené le pays à éviter le péril de la dictature d'un parti, et nous sommes également fiers de pouvoir dire aujourd'hui que, grâce à nous, la France a pu sortir du provisoire. (Appl.)

LA FRANCE A RÉPUDIÉ LES VIEUX PARTIS

Maurice Schumann rappelle ensuite que les hommes qui ont constitué le M.R.P. ont eu raison, au moment de l'armistice.

Evoquant le matin de la Libération :

— Les barricades de Paris étaient encore debout, mais, dans l'ivresse de la récompense, une crainte nous guettait; il ne fallait pas que la bataille sacrée contre l'ennemi fit place à une bataille sacrilège entre Français. Ce fut là notre serment du 25 août. Nous avons fondé le M.R.P. pour le tenir. C'est parce que le pays a reconnu sa propre espérance dans le M.R.P. que nous avons pu tenir notre serment. (Vifs appl.)

« Malgré l'implacable dureté des temps, le pays a pu refaire sa substance lentement, mais sûrement.

« Cela aurait-il été possible si la France libérée s'était en quelque sorte copiée sur la France d'avant le désastre, s'était reclassée entre les vieux partis qui la divisaient contre elle-même ?

« Cela aurait-il été concevable si, à l'heure où le pays ressentit un grand vide, le M.R.P. n'avait pas été assez puissant d'abord pour que le pilote communiste ne s'emparât pas du gouvernail, et ensuite pour tenir lui-même la barre. (Appl.)

PERMETTEZ A LA FRANCE D'ÊTRE GOUVERNÉE PAR BIDAULT, SANS THOREZ

« Quand un pays n'a pas d'institutions, quand une nation commence seulement à panser ses plaies, l'union est le premier des devoirs, car les maux qu'elle évite sont cent fois plus graves que ceux qu'elle entraîne.

« Mais la France n'aura gagné l'épreuve de la liberté que le jour où les institutions de la IVe République auront permis à une majorité de gouverner, dans le respect des droits de la minorité, avec fermeté, cohérence et continuité.

« Le régime provisoire commandait une formule gouvernementale. Nous demandons au pays de faire en sorte que nous puissions, en sortant de ce régime, sortir de cette formule.

« Si nous ne nous étions pas, en janvier, accrochés comme un veilleur au poste de garde, si vous n'aviez pas évité, incomplètement mais suffisamment, l'absurde dispersion des suffrages, la France serait, depuis des mois, gouvernée par Thorez sans Bidault.

« Puisse, demain, la cohésion, la clairvoyance et la volonté d'un peuple dont le vote fixera le destin non plus pour quelques mois, mais pour quelques années, permettre à la France d'être gouvernée par Bidault sans Thorez! (Vifs appl.)

« Chaque voix qui vient au M.R.P. nous rapproche de ce but. Chaque voix qui s'écarte du M. R. P. nous en éloigne (Appl.)

« NOUS OFFRONS aux HOMMES CE QUE JAMAIS LE COMMUNISME NE LEUR DONNERA »

Maurice Schumann s'élève ensuite contre l'anticommunisme systématique, stérile et rabougri, qui dispense de penser, mais non point de trembler et qui sert le communisme dans la mesure où il en a peur.

— Nous dressons une foi devant une autre foi, une espérance en face d'une autre espérance. Je dirai plus, c'est une révolution intégrale que nous dressons en face d'une révolution mutilée qui oublie que l'esprit est supérieur à la nature. Lutter contre le communisme, c'est avant tout conquérir ou reconquérir l'âme ouvrière. Loin de nous éloigner du peuple, cette lutte jaillit du peuple lui-même. Loin de lui refuser ce que le communisme lui promet, nous lui offrons ce que jamais le communisme ne lui donnera. (Appl.).

LE FUTUR GOUVERNEMENT

Evoquant ensuite le prochain gouvernement définitif, Maurice Schumann s'écrie :

— Autorité et solidarité gouvernementale, indépendance de toute la politique nationale à l'égard de toute ingérence étrangère, indépendance de l'Etat à l'égard de tous les groupements et collectivités, indépendance du gouvernement par rapport au dosage des partis, hors de cela, point de courage ni de clarté. Hors de cela, pas de gouvernement M.R.P. ni de ministre M.R.P. dans aucun gouvernement ! (Appl.)

« Ce langage tant attendu, était-il possible de le tenir à un pays sans Constitution ?

Le pays va maintenant se prononcer.

LE M.R.P. PARTI DE L'HONNETETÉ

— Le choix du pays doit se porter avant tout sur l'alliance du courage et de l'honnêteté. On parle de scandales, en ce moment. Parlons-en !

« Prétendra-t-on que les trafiquants aient attendu ces derniers mois pour faire fortune ? Non, mais la France a dû attendre pour qu'ils soient traqués que le M. R. P. ait avec Bidault la direction du gouvernement.

« On a entendu chuchoter bien des noms. Un seul de ces noms était-il celui d'un M.R.P. ? Jamais on n'a pu mettre en cause la propreté de nos mains et de notre conscience. C'est à la fois une récompense pour nous et une indication pour le pays. (Vifs appl.)

LA DÉFENSE DES LIBERTÉS

L'orateur rappelle les résultats acquis grâce au M.R.P.

— Pourquoi le préambule de la Constitution réaffirme-t-il les libertés garanties par les principes fondamentaux de la République, c'est-à-dire notamment la liberté de l'enseignement ?

— Pourquoi l'article 81 de la Constitution assure-t-il à tous les citoyens la jouissance des droits et libertés familiales et spirituelles sur le seul plan où elle pût être victorieuse, celui de la défense républicaine. (Appl.)

« Pour pouvoir veiller efficacement sur ces libertés, il faut être parmi les fondateurs de la République et non parmi les ralliés. (Appl.)

« LE M.R.P. EST LE NOM MÊME DE L'ESPERANCE »

Et Maurice Schumann conclut :

— Ah ! si la cassure du monde est inévitable, si les champs de ruines de la guerre planétaire sont déjà les champs de bataille de la guerre atomique, alors oui, à quoi bon le M. R.P. ?

« Si le goût de la liberté s'est affadi, si ces racines sont corrompues, si l'indépendance de l'esprit est un vice insupportable, si la catastrophe a pour jamais prévalu sur la sagesse, alors oui, à quoi bon le M.R.P.?

« Mais s'il faut qu'il y ait un peu de paix pour les mères, de soleil pour les enfants, de justice pour la France, de tranquillité pour les hommes, si les Français ne sont pas voués à se haïr et les peuples à s'égorger, si la dignité de la personne demeure une idée-force et si le bonheur peut redevenir une idée neuve,

« Alors oui, le M.R.P. c'est le nom que porte aujourd'hui l'espérance ! (Vifs appl.)

Une Loi Électorale injuste ?

Ne l'était-elle pas pour le MRP inexistant à la Libération et qui est passé de un million à six millions de voix ?

Que les radicaux s'adressent aux électeurs « injustes ».

Demain DIMANCHE 27 OCTOBRE

HALLE DE DAX à 17 heures

Grand Meeting Républicain Populaire

sous la Présidence de J. DEFOS DU RAU, Député
avec le concours de

Henri TEITGEN

DEPORTE DE BUCKENWALD
DEPUTE M.R.P. DE LA GIRONDE
VICE-PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE

Le Discours G. BIDAULT

(Suite de la 1re page)

NOUS SOMMES CEUX QUI PUNISSENT LES SCANDALES

Une cause de malaise encore : les scandales. Attention!...

— Il ne faut pas confondre ceux qui les commettent avec ceux qui les punissent.

« Vous savez bien que cela se passe en deux phases : tout d'abord, le scandale se commet et on ne le connaît pas, et personne ne proteste. Puis, les scandales sont frappés... et c'est alors que commence le tumulte, au moment où devrait commencer la tranquillité de la conscience de ceux qui ne veulent pas de scandales.

« Au surplus, ceux qui ont à s'en occuper sont le ministre de la Justice et moi. Et j'attends paisiblement qu'il se trouve ici ou ailleurs quelqu'un qui vienne lui dire ou à moi que nous sommes accessibles à l'influence ou à la persuasion.

« Partez tranquilles! Quand il n'y a pas de scandale, on se demande pourquoi on ne pourchasse pas les trafiquants du marché noir et, quand il y en a, on crie à la pourriture du régime!

Je vous affirme que le régime n'est pas pourri.

DEMAIN, IL FAUDRA PRENDRE DE DURES MESURES DE SAUVETAGE

Pour demain, ne fardons pas la vérité...

— Demain il faudra prendre, comme hier et plus qu'hier, dans un régime définitif, avec plus de courage et donc avec plus de vigueur, des mesures de sauvetage, jour après jour, et durement.

« Quand on a perdu 5.000 milliards de destructions, quand on sort de cinq années d'occupation, il est inutile de croire que le niveau de vie pourra être maintenu exactement au niveau de nos espoirs. Peut-être pourrait-on tenir un autre langage, mais alors qu'on cherche quelqu'un d'autre!

Des applaudissements chaleureux prouvent sur-le-champ que le peuple sait entendre le langage du courage lorsqu'on lui parle clairement.

LE GOUVERNEMENT DE DEMAIN ? ÇA VOUS REGARDE

Comment serons-nous gouvernés demain ?

— La formation d'une majorité, la composition du gouvernement, cela vous regarde! Ce sont les hommes politiques qui constituent le cabinet, mais ce sont les électeurs qui les désignent.

SEULS, LES FRANÇAIS NE S'ADMIRENT PAS EUX-MÊMES

Georges Bidault veut dire aux Français qu'ils doivent garder l'espérance.

— Prenez courage! Je vous assure, lorsque je lis les articles de nos journaux, je ne reconnais plus la France surtout si je les compare avec les articles des autres journaux. J'ouvrais, hier, un journal qui n'est pas bolcheviste, puisqu'il s'appelle le « Times ». Il disait : « Le redressement de la France inspire tout simplement l'admiration ». Il n'y a que les Français qui ne s'admirent pas eux-mêmes.

DES HOMMES JEUNES ET INATTAQUABLES

Le chef du gouvernement conclut alors sous des applaudissements interminables, une ovation affectueuse qui se transforme vite en une vibrante *Marseillaise* :

— Il y a des vagues partout. Il y a des palais nationaux pris d'assaut; il y a des grèves générales.

Chez nous les vagues sont moins hautes. N'ayez donc pas plus mal au cœur qu'ailleurs! Ayez confiance en la France!

Et, si vous croyez en ces hommes jeunes et sur le désintéressement de qui personne n'a jamais osé émettre aucun doute, si vous pensez qu'ils peuvent encore mieux demain servir le pays, donnez-leur le courage d'accomplir leur tâche en accomplissant votre devoir!

Vous critiquez la loi électorale ?

Mais savez-vous que...

La loi électorale votée est pratiquement celle du général de Gaulle, celle qu'il avait préparée il y a un an pour l'élection de la première Assemblée constituante, avec, toutefois, deux améliorations :

— on a augmenté la représentation des grosses circonscriptions désavantagées eu égard à l'importance de leurs populations (certaines circonscriptions parisiennes, par exemple);

— on a donné davantage de liberté à l'électeur en introduisant le vote préférentiel.

La loi électorale que demandent P.R.L. et Radicaux est celle qu'avaient proposé les Communistes.

La loi électorale votée organise une représentation proportionnelle départementale, de manière que chaque département ait bien ses élus à lui. Par contre, le parti communiste, dans le projet déposé par Jacques Duclos, prévoyait la représentation proportionnelle intégrale, c'est-à-dire l'utilisation des restes sur le plan national. C'est ce que demandent aujourd'hui P.R.L. et radicaux.

Or cette loi — les communistes savaient bien ce qu'ils faisaient — devait faire d'eux le premier parti de France.

S'il y a connivence d'idées, ce n'est pas entre le M. R. P. et les communistes, mais entre les communistes, d'une part, le P.R.L. et les radicaux de l'autre!

En réalité, Radicaux et P. R. L. désirent le retour au vieux scrutin d'arrondissement.

Ces bons apôtres qui préconisent aujourd'hui la représentation proportionnelle intégrale et se donnent des airs de purisme, ne désirent au fond de leur cœur — certains l'ont même dit tout haut — que le retour au scrutin d'arrondissement à deux tours qui fit leur force... au moment où ces partis étaient les grands partis!

Le scrutin d'arrondissement est néfaste, car :

— entre le premier et le second tour, ce n'étaient que combinaisons plus ou moins louches, et au second tour pratiquement, on ne votait plus pour un homme ou une idée, mais *contre* un homme;

— l'ensemble des élus ne représentait que la minorité des électeurs, 4. 5 millions contre 6 millions;

— le fourmillement des petits partis, des groupes, conséquence de ce mode de scrutin, était la plaie de la IIIe République et a été l'une des causes de son impuissance et de sa perte.

En luttant pour une R.P. simple et logique, *le M.R.P. a déjoué les manœuvres des arrondissementiers* avoués ou honteux qui, pour satisfaire leurs ambitions personnelles ou de partis, ne visaient rien moins qu'à diviser à nouveau la France.

Le panachage est également à rejeter.

Il est contraire ou principe de la représentation proportionnelle.

Il permet des manœuvres immorales contre les têtes de liste et provoque des luttes entre candidats d'une même liste.

Le panachage a été préconisé par ceux qui veulent le retour au scrutin d'arrondissement : radicaux, P. R.L. et aussi socialistes.

Le M.R.P. a voté pour le « vote préférentiel ».

Ce système qui a été adopté, permet à chaque électeur s'il le veut de modifier l'ordre de la liste des candidats. Il suffit pour cela, devant chaque nom, de mettre un numéro d'ordre.

Celui qui est élu le premier est le candidat pour lequel la majorité des électeurs, votant pour la liste, désire qu'il soit en première place.

Avec le "vote "préférentiel, vous pouvez choisir votre candidat.

Remarquons qu'avec le scrutin d'arrondissement, contrairement à ce que disent certains hypocrites, l'électeur n'avait absolument aucun choix, il était bien obligé de voter pour le candidat qui défendait son idée, et il n'avait aucun pouvoir pour choisir d'avance ce candidat; c'était une affaire de comité électoral.

Le système de R.P. départementale avec vote préférentiel est le meilleur parce que :

— chaque département ou circonscription a exactement ses députés;

— chaque électeur a le choix de l'idée en votant pour une liste et le choix de l'homme en numérotant les candidats sur la liste;

— dans la mesure où il favorise les grands partis, il oblige la droite à se grouper — ce n'est pas un mal. Il y avait des listes de droite dans le Maine-et-Loire au mois de juin.

Que serait-ce si l'on avait une R. P. intégrale qui pousse à multiplier les listes ? Pour combattre le communisme, il ne faut pas disperser les efforts : la droite s'est toujours divisée contre elle-même.

La question de la composition du Gouvernement dépend du vote des électeurs.

Si vous voulez écarter le Communisme du pouvoir, ne dispersez pas vos voix et votez bien : M.R.P.

A vous qui souhaitez la victoire du M.R.P.

La campagne électorale qui vient de s'ouvrir sera longue et rude. Et elle est la troisième depuis un an! Mais elle sera décisive et combien passionnante. Amis et sympathisants, il ne sera pas dit qu'au dernier quart d'heure notre élan sera entravé par des contingences matérielles.

Vous ne laisserez pas votre Fédération remplir incomplètement sa tâche, faute de moyens.

Voyez d'urgence tous ceux et toutes celles qui peuvent l'aider en lui apportant un peu de cet argent dont il faut tant.

Adressez et faites adresser les souscriptions à la Permanence du M.R.P., 25, Place Roger-Ducos, DAX, ou au Chèque Postal : Bordeaux 138.396.

Etude de Me Jean NIHOUS

Avoué, Docteur en droit à Mont-de-Marsan, rue Victor-Hugo n° 4.

D'un exploit du ministère de GAUJOUS, huissier à Gabarret en date du vingt un octobre mil neuf cent quarante six, enregistré, il appert que Madame Marguerite DUBOY, épouse de M. Paul LARIGAUDIE, entrepreneur de maçonnerie, avec lequel elle demeure à Losse-Estampon, a formé contre le dit M. Paul Larigaudie sa demande en séparation de biens, et que Maitre Jean NIHOUS, avoué, a été constitué pour elle sur la dite demande.

Pour insertion,

Signé : NIHOUS, avoué

DAX

Courrier Thermal

Voici la fin de l'interview qu'a bien voulu nous donner le Docteur Delmas-Marsalet :

« *Le deuxième jour du Congrès, grès, nous avons été invités à visiter le* « Devonshire Royal Hospital » *qui est un important hôpital thermal pour rhumatisants. Il est invisible de loin, au milieu d'un jardin extrêmement propre, car il a été installé dans un ancien manège pour chevaux de course. Après avoir passé sous un porche à colonnade, nous avons pénétré sous une immense coupole qui abritait la piste des futurs gagnants du Derby. Cette immense rotonde, éclairée de larges verrières, mesure au moins quatre cents mètres de circonférence. D'un côté, nous avons vu une cinquantaine de femmes de tous âges qui, sous la surveillance sévère d'une monitrice en short blanc, s'employaient avec ardeur à répéter des mouvements et exercices d'assouplissement. D'un autre côté, c'étaient des hommes — des adultes en majorité — qui se passaient une grosse balle de l'un à l'autre, par dessus l'épaule, sous l'œil attentif d'un moniteur qui faisait varier les mouvements suivant les ankyloses et les déformations de chacun.*

Plus loin, des billards, des pingpongs, d'autres jeux d'adresse permettaient à d'autres rhumatisants de récupérer leurs mouvements et toute leur habileté manuelle pour recommencer le métier qu'ils exerçaient avant d'être frappés par la maladie. Car cet hôpital est uniquement ouvert aux assurés sociaux, et les caisses en paient tous les frais. Plus loin, nous avons aperçu la salle de restaurant par petites tables, et les dortoirs de quatre ou six lits au maximum. Des annexes chirurgicales, des services de radiologie et de laboratoire, enfin une installation balnéaire située au sous-sol, complétaient l'équipement de cet hôpital : sur le tout régnait la netteté britannique, un peu trop austère à mon humble avis, mais qui me faisait penser au laisser-aller de certain petit hospice que je connais bien..... Nos confrères anglais nous présentèrent les cas de leurs malades les plus intéressants, avec observations complètes et tous documents radiologiques et de laboratoire nécessaires. Tout ceci suppose une organisation sociale et des ressources financières que nous sommes encore loin de connaître en France.

Le soir de ce même jour, le maire de Buxton nous reçut en grand apparat, et après un dîner de gala, des toasts saluèrent la venue des collègues « overseos ».

Le lendemain, une promenade en autocar nous permit d'admirer la campagne et les hauts plateaux des environs.

Permettez-moi maintenant d'ajouter quelques réflexions personnelles : tout d'abord, au cours de conversations particulières avec mes confrères du continent, j'ai eu le plaisir de savoir que Dax ne leur était pas inconnu, et même les confrères de Pistiany, notre rivale de Tchéco-Slovaquie, rendirent hommage aux qualités de nos boues et de nos eaux thermales. Tous me dirent leur joie de retrouver des Français et leur espoir d'une meilleure compréhension dans l'avenir. J'ai aussi remarqué que cette petite ville de Buxton, avec des ressources thermales bien moindres qu'à Dax, semblait en avoir tiré un bien meilleur parti pour sa renommée, et présenter des réalisations sociales plus importantes que dans nos villes d'eaux françaises : l'avenir nous dira si ce problème du Thermalisme social — dont j'ai lu quelques échos dans notre rubrique — pourra être résolu en France à la satisfaction de tous. Mais, étant donné ses ressources thermales et leur efficacité certaine, Dax se devrait d'être à la tête de ces transformations nécessaires; et il suffirait, pour le plus grand intérêt de la ville entière, d'une volonté d'efforts pour une présentation impeccable de nos richesses locales. »

Nous nous permettons de remercier ici le Docteur Delmas-Marsalet et espérons que bientôt Dax sera transformée selon ses vœux.

PELOS.

OU IRONS-NOUS ?

SAMEDI 26 OCTOBRE

Fête à souhaiter. — St-Evariste.

CINEMAS :

Atrium, 15 et 21 h. — Florence est folle.

Fémina, 14 h. 30 et 21 h. — Une femme disparaît.

Novelty, 15 et 21 h. — L'Occident.

Jeux. — La boule tourne en matinée et en soirée à l'Atrium.

Bals. — En soirée à l'Atrium.

DIMANCHE 27 OCTOBRE

Fête à souhaiter. — Ste-Antoinette.

Horaire des messes. — 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. et 11 h.

Bibliothèque Municipale. — Ouverte de 10 h. 30 à 13 h.

CINEMAS, 14, 17 et 21 h. :

Atrium. — Florence est folle.

Fémina. — Une femme disparaît.

Novelty. — L'Occident.

Jeux. — La boule tourne en matinée et en soirée à l'Atrium.

Bals. — En matinée et en soirée à l'Atrium.

Rugby. — Marmande contre U.S.D.

Pharmacie de service. — Pharmacie Cazaumayou.

LUNDI 28 OCTOBRE

Fête à souhaiter. — St-Simon.

Jeux. — La boule tourne en soirée à l'Atrium.

Pharmacie de service. — Pharmacie Cazaumayou.

Bibliothèque Municipale. — Ouverte de 15 h. à 19 h. 30.

MARDI 29 OCTOBRE

Fête à souhaiter. — St-Narcisse.

Jeux. — La boule tourne en soirée à l'Atrium.

Bibliothèque Municipale. — Ouverte de 15 h. à 19 h. 30.

MERCREDI 30 OCTOBRE

Fête à souhaiter. — St-Arsène.

CINEMAS à 21 h. :

Atrium. — Les Anges de Miséricorde.

Fémina. — Roger la Honte.

Novelty. — Alerte aux Indes.

Jeux. — La boule tourne en soirée à l'Atrium.

JEUDI 31 OCTOBRE

Fête à souhaiter. — Ste-Lucile.

CINEMAS :

Atrium, 15 et 21 h. — Les Anges de Miséricorde.

Fémina, 14 h. 30 et 21 h. — Roger la Honte.

Novelty. — Alerte aux Indes.

Jeux. — La voule tourne en soirée à l'Atrium.

VENDREDI 1er NOVEMBRE

Horaire des messes. — 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. et 11 h.

Bibliothèque Municipale. — Ouverte de 15 h. à 19 h. 30.

CINEMAS :

Atrium à 21 h. — Les Anges de la Miséricorde.

Fémina, 14 h., 17 h. et 21 h. — Roger la Honte.

Novelty, 14 h. 30, 17 h. et 21 h. — Alerte aux Indes.

Pharmacie de service. — Pharmacie Guyot.

Etudes de Me PINATEL et Me SICARD

Notaires à PEYREHORADE

Attribution de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Me PINATEL et Me SICARD, notaires à Peyrehorade, le trois octobre mil neuf cent quarante six, enregistré à Peyrehorade le sept octobre mil neuf cent quarante six par M. le Receveur qui a perçu les droits,

Contenant liquidation de biens après le divorce d'entre M. LABAN Marcel Victor, instituteur, demeurant à Peyrehorade, et Mme LATSAGUE Charlotte, modiste, demeurant également à Peyrehorade, aujourd'hui épouse POMMARES Maurice,

Il a été attribué à ladite dame LATSAGUE un fonds de commerce de modiste sis et exploité à Peyrehorade, Place Aristide Briand, avec tous ses éléments incorporels.

Mention de ladite attribution a été faite au Bulletin Officiel du 16 octobre 1946.

La présente insertion renouvelle celle parue de 12 octobre 1946.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la présente insertion en l'étude desdits Me PINATEL et SICARD, où domicile a été élu à cet effet.

Pour deuxième insertion,

PINATEL.

Suivant acte s.s.p. en date à Paris du 15 octobre 1946, enregistré à Dax le 17 octobre 1946,

M. Félix NAHON, employé de banque, demeurant à Paris, 26, rue Paul Barruel, d'une part.

Madame Charlotte MOUTIER, épouse de M. PENDANX, demeurant à Candresse (Landes), Villa des Peupliers,

Ont formé entre eux une société à responsabilité limitée ayant pour objet, en tous pays :

Toutes opérations généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement la fabrication, l'achat et la vente de confiserie, chocolaterie, pâtisserie et glaces, l'exploitation de salons de thé et bars. La vente en gros, demi-gros de tous articles précités; l'acquisition, la vente par voie d'apport, d'échange, d'achat ou autrement la construction, l'installation, l'aménagement, la prise à bail à court ou à long terme, avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles bâtis ou non bâtis pouvant servir d'une manière quelconque aux besoins et aux affaires de la société;

La création, l'acquisition, la vente, l'exploitation de tous établissements et fonds de commerce se rapportant aux objets ci-dessus;

Toutes opérations financières, commerciales, indusrielles, mobilières ou immobilères, se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus-énoncés ou à tous autres objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation;

Et plus généralement encore la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations de cette nature, soit par voie de création de sociétés, d'apport à ces sociétés ou à des sociétés déjà existantes, de fusion ou d'alliance avec elles, de cession ou de location à des sociétés ou à toutes autres personnes de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers, de souscription, achat et vente de titres et droits sociaux, de commandites, d'avances, de prêt et autrement.

La société prend la dénomination suivante : Sté A.R.L. PATECO.

Le siège social est fixé provisoirement à Candresse (Landes), Villa des Peupliers.

La durée de la socidté est fixée à 99 années consécutives à dater de ce jour.

Chacun des soussignés fait apport à la présente société, savoir :

M. Félix NAHON d'une somme de quatre vingt dix mille francs, 90.000

Mme PENDANX d'une somme de dix mille francs 10.000

Total des apports Frs 100.000

Le capital social est fixé à cent mille francs, montant des apports constatés sous l'article précédent.

Il se divise en cent parts sociales de mille francs, numérotées de 1 à 100 et attribuées savoir :

90 parts portant les numéros de 1 à 90 à M. Nahon, ci 90 parts.

10 parts portant les numéros de 91 à 100 à Mme Pendanx, 10 parts.

Total : 100 parts.

La société sera gérée et administrée par un gérant pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

Dès à présent Madame PENDANX est nommée gérante jusqu'au 31 décembre 1947. Les associés décideront à ce moment s'il y a lieu de renommer Mme Pendanx ou de nommer un nouveau gérant.

Le gérant aura les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Deux originaux dudit acte ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Dax le 17 octobre 1946 sous le numéro 315.



Le Directeur Politique :

J. DEFOS DU RAU.

IMPRIMERIE DU « LANDAIS »

PREMIERE ANNEE — N° 23

LE LANDAIS

HEBDOMADAIRE REPUBLICAIN POPULAIRE

Rédaction - Administration - Publicité : 25, Place Roger-Ducos, **DAX** — Tél. 639.

Publication des Annonces Judiciaires et Légales.

SAMEDI
2 Novembre 1946

Le Numéro, **3** fr.

Abonnement
Un An : 150 fr.

C.C.P. Bx 138 396

Cela recommence !... En avant !...

Vous vous le rappelez : en vrai ce fut un débordement de reproches et d'attaques contre le M.R.P. On allait le voir s'effondrer. Les députés M.R.P. n'allaient revenir que 35 !...

Nous sommes revenus *170*, et *Georges Bidault est Président du Gouvernement*.

Georges Bidault avait exigé que nous votions rapidement une Constitution en vue de sortir du Provisoire. *Il a tenu sa promesse, et nous avons tenu la promesse de Georges Bidault*. Nous avons gagné 3 mois sur le Provisoire, et quoi qu'en aient dit certains, cette Constitution n'est pas si mal que cela.

Elle se réfère généralement, quant à toutes les libertés sans exceptions, à la Déclaration des Droits de l'Homme. Il en est de même quant à la question de la propriété.

Elle comporte deux assemblées, plus de stabilité au Gouvernement, un Président de la République dont la fonction sera d'exercer une véritable magistrature morale au-dessus des Partis.

Elle fonde un certain nombre d'organismes nouveaux : le Comité Constitutionnel, le Conseil National de la Magistrature, l'Union Française.

C'est beaucoup de nouveau, et c'est beaucoup de raisonnable.

Voilà la Vérité, que nos occupations nous ont refusé le loisir de faire éclater aux yeux des plus prévenus. Mais c'est la vérité tout de même ! Cette œuvre essentielle et de bonne volonté ne nous a pas empêchés de voter *de grandes Lois* touchant à la *Fonction Publique*, au plan de *Sécurité Sociale*, aux *dommages de guerre*, au *Ravitaillement*, et de relever la situation des « Economiquement faibles ».

Surtout, dans les matières les plus délicates : Monnaie, Budget, Affaires Etrangères, nous avons « sauvegardé l'avenir ».

En Janvier, nous aurons donc un Gouvernement stable, et des Assemblées définitives ; un *Plan de longue haleine* pourra être élaboré « à froid » et mis courageusement à exécution.

***

Tout cela est bel et bon. Et cependant *la même campagne de dénigrement systématique recommence*. Aussi injuste qu'en Mai, aussi fausse et mensongère, hypocrite et sournoise ; il ne faut pas qu'elle réussisse ; il faut qu'elle échoue de même que la première : elle a du reste même origine et mêmes auteurs malintentionnés.

***

Il est si facile à nos amis de répondre. Nous leur demandons de le faire *avec activité* pendant ces derniers jours de cette campagne électorale, de le faire *avec une énergie redoublée*. Qu'ils n'hésitent pas à arracher tous les masques, et à dénoncer les menteurs, quels qu'ils soient.

Le Tripartisme ? Seuls en sont coupables les Radicaux et les U.S.D.R. qui nous ont refusé d'entrer dans un Gouvernement de large union nationale.

Le Communisme ? Mais lisez donc les journaux communistes, et vous serez édifiés sur leurs relations avec nous ! Mais assistez donc à nos réunions, et vous serez fixés sur leur comportement à notre égard ! En réalité, tandis que les Radicaux les appellent du pied pour un nouveau front 1936, le M.R.P. *seul* peut se targuer d'avoir empêché la prise du pouvoir par Thorez.

La Loi Electorale ? Savez-vous la seule chose que la mauvaise foi adverse nous reproche à ce sujet ? Mais c'est *uniquement d'avoir repoussé l'utilisation nationale des Restes*, cette chose *absurde* qui aurait fait de candidats *battus* dans leurs circonscriptions des Députés *quand même*, nommés par Paris, députés « de partout et de nulle part ». On nous reproche d'avoir refusé cette chose *immorale* aux conséquences *brouillonnes* qu'est le panachage. C'est tout.

Toutes les objurgations se retournent donc contre leurs auteurs. Elles prouvent surtout leur bassesse d'âme, qui leur fait essayer de *substituer aux grandes et angoissantes questions vitales qui se posent* de mesquins soucis électoraux qui seuls intéressent ces petits hommes.

***

Car il n'y a qu'un fait qui les « chiffonne » : c'est *le succès du M.R.P.*

Eux, ils ne veulent qu'assurer leur succès personnel. Foin de la France ! et de son avenir, sur lequel ils savent très bien qu'ils ne pourront en aucune hypothèse exercer désormais une influence.

Electeurs, *ne perdez donc pas vos voix* à soutenir des intérêts personnels. Réfléchissez que par contre *toute voix enlevée au M.R.P., est une chance de plus accordée au Parti Communiste*.

Déjà la liste Monnet nous empêcha le 2 Juin d'avoir deux Elus. Elle continue sa besogne, sans grand éclat d'ailleurs, accomplissant plutôt auprès des gens mal informés et qui ne viennent pas à nos réunions, son travail de termite. *Ne vous y laissez pas prendre*. Les Communistes rigolent doucement devant cette pauvre campagne radicale ou d'U.S.D.R. (on n'est pas encore très fixé !) qui, si elle fait du tort à quelqu'un, ne peut en faire qu'à nous-même, en surprenant par de fausses allégations la bonne foi des braves gens !

Votre intérêt est de voter pour un grand Parti, capable d'exercer demain sur les destinées de l'Etat une influence souveraine.

Or le M. R. P. est ce grand Parti d'avenir. Et il constitue actuellement l'ultime rempart qui sépare le pays de l'Aventure.

En l'aidant, fut-ce au prix de quelque intime sacrifice, *vous aiderez la France à revivre !*

J. DEFOS DU RAU,
Député des Landes.

Joseph DEFOS DU RAU

Député des Landes



En Defos du Rau, ce n'est pas seulement un homme dont les qualités intellectuelles et morales forcent l'estime, c'est encore une doctrine ferme s'appuyant sur des principes nettement définis qui retient l'attention et entraîne l'adhésion raisonnée du public.

Le mouvement d'idées qu'il a lancé depuis bien longtemps à la tête des Républicains Démocrates épris de progrès dans la justice, a préservé une notable fraction du corps électoral landais de l'enlisement funeste où le conduisait avant la guerre le parti radical-socialiste.

Sujet d'étonnement pour les esprits superficiels qui comprennent difficilement une telle rectitude de doctrine dans la vie d'un homme public, Defos du Rau pour tous ceux qui estiment qu'il convient d'envoyer au Parlement Français des hommes de valeur et qui ont fait leurs preuves, représente l'avantage d'offrir les ressources d'un magnifique talent au service d'un grand caractère.

Le Parti des Menteurs...

Nous mettons en garde nos lecteurs contre les procédés mensongers de certains de nos adversaires.

*Les trucs de l'*Aurore *!...*

Ce journal distribué (avec l'aide de quels fonds ?... un scandale sur lequel il ne s'explique pas ?...) a prétendu récemment raconter en gros caractères et de façon croustillante, une soi-disant séance à Paris du Comité directeur du M.R.P., et bien sûr en prêtant aux membres de ce Mouvement une attitude ridicule. Et l'*Aurore* de conclure par ce dernier trait : « M. Teitgen, garde des Sceaux, souriait doucement dans un coin ».

Vous voyez l'astuce !...

Il n'y a qu'un malheur à cette narration : *M. Teitgen n'assistait pas à cette réunion*, il se trouvait dans les Pyrénées !...

Et dire que de braves gens se laissent impressionner par d'aussi fausses narrations !

Menteuse *Aurore !...*

Un Bourdon... bourdonnant

Le 9 octobre, M. Bourdan, de l'U.S.D.R. de M. Monet, accusait de *« collusion »* le M. R. P. avec les Communistes, leur reprochant « d'avoir refusé de consulter le Pays sur le mode de scrutin qu'il choisirait ».

Or, allez consulter le *Journal Officiel* du 18 Septembre dans votre Mairie. Séance du Mardi 17 Septembre, page 3783, et vous y verrez que 242 *socialistes* et communistes ont opposé la question préalable à cette demande de Referendum Electoral déposée par M Bésolaud, tandis que 212 voix seulement, *y compris le M.R.P.* demandèrent que la question électorale fut l'objet d'un Referendum.

Ainsi donc M. Bourdan, qui *n'a pas accusé les socialistes de collusion avec les communistes*, en a accusé *mensongèrement* le M. R. P.

Electeurs modérés, sachez donc voter une fois pour toutes contre le *Parti des menteurs !..*

Et eux ??...

Mais ce M. Bourdan, transfuge de la Jeune République, allié aujourd'hui des Radicaux-Socialistes, comme M. Monet, *ne vous dit pas comment il vote ?...*

Il ne vous dit pas par exemple que, le 29 août, **il a voté, lui, avec les Communistes, les Socialistes et M. Herriot,** *contre* l'amendement July, c'est-à-dire *contre la « reconnaissance des droits de la famille fondée sur le Mariage »*, tandis que le *M.R.P.* votait *pour* naturellement.

Imposteur ! et dissociateur de la Famille !

Voilà vos directeurs de conscience, Messieurs les Radicaux !...

***

M. Bourdan ne vous parle pas non plus de l'époque où il *s'abstenait* dans la question de la Liberté de l'Enseignement.

Et encore !...

Mais les *Radicaux et droitiers ont bien voté avec les communistes et socialistes la motion Peteers*, qui réclamait à l'Etat ces jours derniers un nouveau supplément pour les fonctionnaires. Le lendemain le gouvernement *unanime* proclamait le caractère démagogique et menaçant d'inflation d'une pareille motion, et l'assemblée devait se déjuger : seul le M. R. P. n'avait pas participé à cette démagogie.

« Avec les Communistes ! »

Partout de beaux Messieurs et Dames s'en vont, par ordre, susurrer hypocritement :

« Ce M. R. P. tout de même !... Nous l'aimions bien ! mais qui l'eut cru !... Et quel dommage !... *Il vote* **avec les Communistes !...** nous ne pourrons pas voter pour lui désormais ! »

Petits chéris, va !!!

Nous venons de vérifier au *Journal Officiel* les *votes émis du 23 Septembre au 4 Octobre*. Faites comme nous : Allez consulter l'*Officiel* dans votre Mairie !

Et vous y lirez que, dans ce court espace de temps, le *M.R.P.* a voté au moins **treize** fois **contre** *les Communistes*. Rien que ça !...

1 Le 23 septembre — amendement M. R. P. d'*Aragon* — (en revanche Radicaux et droitiers ont voté cette fois *avec* les communistes).

2. Le 25, à propos du droit de contre-seing du *Ministre des Finances*.

3. Sur la prise en considération du *panachage* (le M.R.P. s'abstient).

4. Le 27, amendement du communiste *Airoldi*.

5 Sur un amendement *Herriot* (non rétroactivité des lois).

6. Sur un amendement *M.R.P.* (Conseillers généraux électeurs du Conseil de la République).

7. Le 28, sur un amendement *Courant*.

8. Contre un amendement communiste *Fajon*.

9. Le *1er Octobre* sur le vote obligatoire (le M R.P. s'abstient)

10 Le 1er Octobre (Partie civile en Haute Cour).

11. Le 2 Octobre, amendement M.R.P. (pour 6 représentants des Chambres de Commerce au Conseil Economique).

12. Amendement Ramarony (pour 2 représentants de la propriété immobilière au même Conseil).

13. Le 4 octobre, amendement Ferat-Abbas (loi électorale en Algérie).

Voilà comment — en 7 séances seulement — prises parmi les dernières, le *M. R. P.* a voté *« avec »* les communistes !!...

***

Vous voyez bien que le M.R.P. n'est combattu que par des menteurs !

Qu'on se le dise !!...

Doctrine Communiste

Demain chaque Français devra voter, c'est-à-dire choisir. Je sais qu'en cette campagne électorale on parle beaucoup du prix du vin et de la viande, des scandales et de la Constitution, sujets qui peuvent avoir une importance incontestable, mais je voudrais élever le débat.

Nul n'ignore qu'en cette période de gestation douloureuse, en France comme dans le monde entier deux idéologies s'affrontent : le collectivisme matérialiste dont les doctrinaires sont Karl MARX, BAKOUNINE et LENINE et le spiritualisme qui est le fruit naturel de la vieille civilisation chrétienne.

En quoi consiste ce collectivisme matérialiste dont le plein épanouissement sur le terrain politique est le communisme ? Il suffit de se reporter aux écrits de Lénine et notamment à son ouvrage : l'Etat et la Révolution.

Lénine dans cet ouvrage se qualifie lui-même de communiste. C'est aussi le nom officiel de son parti. Pourquoi pas socialiste ? Il ne repousse pas ce titre. Seulement le socialisme à ses yeux ne forme dans l'évolution économique qu'une phase préparatoire. Dans cette phase la socialisation se borne aux instruments de production ; elle ne s'étend pas encore aux biens de consommation. Le Socialisme est donc une simple étape, mais cependant momentanée, en attendant l'avènement de la « Phase supérieure de la société communiste ». (page 149).

> Seul le M. R. P. est assez fort pour dominer le Parti Communiste. Renforcez-le encore le 10 Novembre.

Qu'est-ce que cette phase ? C'est le paradis terrestre de Bakounine que Lénine dépeint trait pour trait : rien pour soi, tout pour tous, et chacun puisera dans le bien commun. Comment arriver à cet état de choses ? par la révolution. Cette révolution se fera (page 73) « avec les hommes tels qu'ils sont maintenant, lesquels ne peuvent se passer de soumission ni de contrôle, ni de surveillance !!! » la révolution implique donc « soumission, contrôle, surveillance » ; elle ne supprime pas l'Etat, mais le remplace par une nouvelle forme de Gouvernement, que Lénine appelle à la (page 76) : « la Dictature Révolutionnaire du prolétariat ».

Que sera ce nouvel Etat prolétarien ? Et Lénine de nous le définir lui-même (page 92) : « l'Etat devra être repressif, oppresseur, et, comme organe d'une classe, employer systématiquement la force de l'une contre une autre classe ». Ainsi les rôles sont renversés. La classe opprimante devient la classe opprimée et vice versa. Les personnages changent de costume mais la pièce reste la même.

Mais sera-ce alors la liberté pour tous ou pour une majorité ? Ah non ! dit Lénine à la (page 145) : « La combinaison des mots Liberté et Etat est un non-sens ». Le régime d'oppression retournée implique toute une « machinerie » bureaucratique et politique nouvelle. Et nous arrivons au collectivisme sous sa forme la plus commune, la plus banale : mise en commun des instruments de travail, travail obligatoire pour tous, contrôle de cette organisation par le « prolétariat armé ». Ce dernier fut représenté en Allemagne par la Gestapo, il l'est en Russie par le Guépéou ; il appartient aux Russes d'accepter ou de subir ce système qui ne convient nullement à notre tempérament de Français.

« L'ensemble de la Société, nous dit Lénine (page 154), devient une fabrique unique, un unique bureau avec travail égal, avec règlementation et contrôle. » Tous les citoyens deviennent des employés commissionnés par l'Etat, tous les citoyens sont ouvriers du seul et grand patron : l'Etat.

On y parviendra, répète-t-il (p. 74 et 153) en maintenant dans les industries « la discipline de fer la plus stricte » ; il ajoute avec un peu de poésie, mais aussi avec un réalisme qui fait peur à tout homme épris de Liberté : il faut apprendre à unir le démocratisme orageux du meeting des masses *ouvrières s'épanchant* hors des rives comme une inondation de printemps avec une discipline de fer pendant le travail, avec la soumission sans conteste à la volonté d'une seule personne : le Directeur Soviétiste ». Et pour pallier à l'effroi que peut provoquer une telle perspective, nous trouvons en guise de consolation à la page suivante (154) que « la nécessité de se soumettre deviendra bientôt une *habitude* et ouvrira ainsi la porte à la Société nouvelle ».

Que d'aucuns désirent chez nous tenter cette expérience c'est leur droit et cela les regarde, mais je tenais à leur signaler, sans haine et sans passion, l'immense danger d'un système qui nous priverait tous de la liberté. Pour éviter de se mouiller quand il pleut, Gribouille va se jeter dans la rivière. La solution me paraît mauvaise. Pour nous débarrasser de l'oppression du capitalisme, que nous avons déjà blessé, nous ne voulons pas subir davantage l'oppression encore plus tyrannique d'un Etat tout puissant. Et c'est à cette œuvre de libération de l'individu des servitudes économiques comme des servitudes étatistes, que le M.R.P. vous convie.

J. PINATEL.

Jean NIHOUS



Docteur en droit, avoué à Mont-de-Marsan, il est actuellement Président de la Chambre départementale des Avoués des Landes.

Engagé volontaire en octobre 1914, Jean Nihous s'est vu décerner la Croix de Guerre (4 citations) la Légion d'Honneur et la Croix des Services Militaires volontaires.

Authentique résistant de la première heure, il figure aujourd'hui parmi les membres de l'Amicale des Maquisards et Résistants de Mt-de-Marsan.

Passionné des problèmes agricoles, Jean Nihous est un apiculteur expérimenté et préside le *« Syndicat des Apiculteurs des Landes »*.

Vice-Président de la Fédération Landaise du M. R. P., il s'est fait un propagandiste de la magnifique doctrine qui anime ce mouvement et n'a cessé depuis le mois d'octobre 1945 de la diffuser dans toutes les régions du département.

MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE

PARTI DU COURAGE

Grâce au M. R. P. la IVe République est fondée. La France est sortie du provisoire. Elle s'est donnée une Constitution que nous saurons améliorer comme nous l'affirmions déjà à la tribune de l'Assemblée.

Le M. R. P., dans les heures difficiles qoe nous avons vécues, s'est affirmé comme le Parti du courage.

TRIPARTISME.

Que de hargne et de critiques dépensées contre le tripartisme !

Mais pourquoi Monsieur Pierre BOURDAN, de l'U. D. S. R. et du Rassemblement des Gauches, et Monsieur René MAYER, du Parti Radical, ont-ils refusé en juin dernier l'un le portefeuille de l'Information, l'autre le portefeuille des Finances que leur proposait Georges BIDAULT ?

Par leur refus, par leur fuite devant les responsabilités, ils ont créé eux-mêmes ce tripartisme qu'ils condamnent aujourd'hui avec véhémence.

Si le M. R. P. avait suivi cet exemple, que serait devenu notre pays laissé entre les mains des Communistes ?

Est-ce cela que vous vouliez ?

LES SCANDALES.

Ils se perpétraient dans l'ombre depuis 18 mois. Le Gouvernement de Georges BIDAULT les démasque. Les coupables sont enfin dénoncés et arrêtés, la justice est saisie et condamnera.

Et ainsi, le M. R. P., Parti propre et courageux, se dresse en justicier. Il ne se laissera arrêter par aucune considération.

Est-ce cela que vous lui reprochez ?

LA LUTTE CONTRE LA MISÈRE.

Pour un grand nombre de Français, la vie était devenue impossible, la misère les frappait chaque jour davantage. Le Gouvernement Georges BIDAULT a limité la hausse des prix, conséquence fatale de la dévaluation. Procédant à la révision des salaires, retraites et allocations familiales, en 4 mois, il a fait plus pour les ouvriers et leurs familles, les fonctionnaires, les vieux retraités, les pensionnés, etc... que dans le passé des dizaines d'années d'action gouvernementale.

Est-ce cela aussi que vous regrettez ?

UNE JUSTE REPRÉSENTATION DU PEUPLE

Ceux qui attaquent la loi électorale feraient mieux d'être plus discrets. Qu'ont-ils à présenter au Pays ?

Le scrutin d'arrondissement ? Avant guerre, par ce système, sur 11 millions d'électeurs, 6 millions n'étaient pas représentés à la Chambre. Sans compter le marchandage, le tripotage auxquels ce scrutin donnait lieu à l'occasion des désistements au second tour.

Le panachage ? Chacun sait que c'est la porte ouverte aux combinaisons immorales. C'est la manœuvre contre la liste adverse, permettant à 100 complices de se dresser contre la volonté de 100.000 électeurs.

Est-ce cela que vous voulez ?

La représentation proportionnelle, que le général de GAULLE lui-même donnait au pays par l'ordonnance du 17 Août 1945, est le mode de scrutin le plus juste et le plus loyal. Personne dans le Pays n'oserait le nier.

PARTI DU COURAGE

Le M. R. P. a, en outre, barré la route à l'inflation qui aurait mené directement à la ruine et à la misère de tous. A sauvegardé l'indépendance française, a permis à la FRANCE de participer avec autorité à l'organisation de la paix du monde dont dépend sa sécurité.

Les Français de bon sens reconnaîtront que le M. R. P. a été le parti du courage, de la propreté et de la loyauté, le parti du barrage au communisme.

CITOYENNES, CITOYENS, si vous voulez demain éviter l'aventure, assurer la paix intérieure et la paix extérieure, relever par l'effort de tous les ruines de notre Pays, le 10 Novembre vous n'égarerez aucune voix, vous ferez confiance au M. R. P. qui représente pour la FRANCE

la Liberté, l'Espérance et la Vie

MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE

PAYSAN prends garde !..

ÇA représente une grosse main noire qui menace d'écraser entre ses droits une charmante petite ferme rouge et blanche, bâtie au milieu d'un joli pré tout vert. Dans l'ombre de la main se détachent ces mots « Paysan prends garde ». Au-dessous on peut lire à peu près « Contre les trusts qui menacent ta ferme, paysan, défends-toi en adhérant au grand parti de la renaissance française ».

Car il s'agit d'une affiche éditée et publiée par le parti communiste français.

***

Nous savions depuis longtemps que les disciples de Jacques Duclos étaient de fins tacticiens et que pour eux tous les moyens étaient bons pour piper les voix. Mais nous avouons être resté muet de surprise devant cette affiche du « Paysan prends garde ». Vraiment, cette fois, ils y sont allés fort, les camarades d'en face ! Pousser le culot jusqu'à faire du parti communiste le défenseur de la propriété paysanne, voilà qui dépasse les bornes de la mauvaise foi.

C'est à croire que les communistes prennent tous les paysans de France pour de parfaits imbéciles.

Et les faits prouvent qu'en dépit de toutes leurs déclarations démagogiques, les communistes ont et demeurent les ennemis déterminés de la propriété paysanne.

Ils peuvent raconter tout ce qu'ils veulent dans les réunions publiques. Ils peuvent flatter les uns, tenter les autres, exciter les troisièmes. Mais ils ne peuvent pas renier les affirmations les plus essentielles de leur doctrine, pas plus qu'ils ne peuvent contester les réalisations les plus tangibles de leur système.

***

Affirmations de la doctrine ? Les communistes oublient-ils qu'à la page 24 du « Manifeste Communiste » de Karl Marx il est écrit : « LES COMMUNISTES PEUVENT RESUMER LEUR THEORIE DANS CETTE FORMULE UNIQUE : ABOLITION DE LA PROPRIETE PRIVEE ?»

Les communistes oublient-ils qu'au nombre des *résolutions prises au congrès de Moscou de 1920* figure cette consigne « L'ELIMINATION PROGRESSIVE DE CETTE CATEGORIE RURALE RESTE UNE DES TACHES ESSENTIELLES DE LA REVOLUTION » ?

***

Mais il y a mieux encore. Karl Marx n'était qu'un enfant à côté des tacticiens communistes d'aujourd'hui !

Toute la presse internationale s'est fait l'écho de l'épuration gigantesque entreprise en U.R.S.S. Le parti communiste russe reprend impitoyablement en mains toutes les activités du pays et redresse implacablement toutes les formes de ces activités qui pendant la guerre se sont écartées de la rigoureuse orthodoxie marxiste.

La première, l'agriculture a été épurée et redressée.

Et quel est le principal reproche que les grands maîtres du Parti ont fait aux agriculteurs soviétiques ! Celui-ci : « LES TENTATIVES POUR INTRODUIRE LE PRINCIPE DE LA PROPRIETE PRIVEE ATTEIGNENT DES PROPORTIONS ALARMANTES ». (Article de « La Pravda », diffusé par Radio Moscou le 8 octobre).

Les deux grands piliers de l'organisation soviétique sont *les sovkhozes*, ou fermes d'Etat exploitées uniquement au profit de l'Etat, et *les kolkhozes*, ou coopératives de production, contrôlées par l'Etat, dont la récolte appartient en principe aux membres de la collectivité, *après de nombreux prélèvements en faveur de l'Etat*. Des embryons de propriété privée existent en faveur des kolkhoziens qui peuvent posséder en propre une maison, un hectare de terre, une vache, un cochon et de la volaille. Et c'est contre le développement « excessif et scandaleux » de ces *petites* fermes privées, que le comité exécutif du Parti communiste russe vient de déclancher ses foudres !

Des paysans russes ont manifesté, en nombre excessif, leur désir d'avoir une maison, une vache et un cochon ! Quel crime épouvantable, que seuls dix ou quinze ans de travaux forcés en Sibérie peuvent expier !

***

Paysans de France, n'écoutez pas la voix des sirènes communistes qui prétendent assurer votre défense. N'oubliez pas que dans la *doctrine* aussi bien que dans les *faits*, les communistes français, membres de la IIIe Internationale, dont le siège est à Moscou, s'acharnent à lutter contre la forme de propriété qui est la vôtre.

En dépit des belles paroles, des belles promesses et des belles affiches, prenez garde ! Mais sachez bien contre qui il vous faut prendre garde.

Ce n'est pas nous qui l'écrivons

« Sans le M. R. P. le communisme prenait le pouvoir en France, dès Septembre 1944 »

Ce texte est de l' « EPOQUE » (4 juin 1946)

Voudriez-vous en écartant le M. R. P que le communisme prenne le pouvoir en novembre 1946 ?

Le 10 Novembre !... vous ferez votre choix

Les Communistes ?
... un pas vers l'abîme !

Les Socialistes ?
... un pas au hasard !

Rassemblement des Gauches ?
... un pas à droite, un pas à gauche... un pas dans le néant !

Pour aller de l'avant
vers
la Liberté, l'Espérance et la Vie
M. R. P.

Le Directeur Politique :
J. DEFOS DU RAU.

Imprimerie du « LANDAIS ».

La Campagne Électorale

Nos orateurs sillonnent le département.

Malgré les travaux agricoles, malgré la pluie, malgré la brièveté des jours, ils vont...

Publics calmes, attentifs...

Mais certains Electeurs, toujours les mêmes, ne sont pas là : ils sont fixés ! Pensez-vous, ils le croient. Ces objecteurs de conscience auraient au contraire le plus grand intérêt à venir entendre réfuter les fausses objections qu'ils colportent, sans droit...

Que nos partisans ne négligent rien dans cette dernière semaine pour amener du monde à nos réunions. Le Public n'est pas assez éclairé. Plus il le sera, mieux cela vaudra pour nous.

Les meetings de Dimanche à DAX et à MONT-DE-MARSAN ont été *deux triomphes*. La puissante et loyale dialectique d'*Henri Teitgen* a inondé de lumière les flots d'auditeurs venus pour l'entendre. Tant pis pour les autres : ils ne savent pas ce qu'ils ont perdu ! Et la réplique de Defos du Rau au citoyen Garcia, sur le coup d'une heure du matin, au Théâtre de Mont-de-Marsan, a clôturé brillamment cette magnifique journée. On en parlera longtemps !

***

On sait qu'avant le Referendum, notre Député Defos du Rau fit de grandes réunions à Dax, St-Sever, Mont-de-Marsan (avec Nihous) et Capbreton en faveur de la Constitution.

A *Mont-de-Marsan*, M. Monet qui montra ce jour-là combien il est étranger à ce pays, crut bon d'intervenir maladroitement, non sans une pointe désuète d'anticléricalisme. N'alla-t-il pas, le pôvre, jusqu'à parler de François Mauriac « *sorti de sa jésuitière* ! » Pôvre M. Monet, n'improvise pas qui veut ! On nous le fit bien voir.

Aussi à *St-Sever*, plus prudemment, ce fut le jeune et distingué professeur Grenade, futur candidat, et qui finalement ne le fut pas, qui vint pour poser des questions à Defos du Rau : il fut encore plus élégamment servi.

A *Capbreton*, nos adversaires, découragés, nous envoyèrent des perturbateurs inoffensifs et simplistes, simplement un peu *animés par le vin : et dire qu'il n'y en a pas !*

A *St-Pandelon* depuis, comme à *Heugas*, *Rivière*, *Tercis*, *Souprosse*, *St-Vincent-de-Paul*, des cultivateurs prennent le plus vif intérêt aux explications toujours si claires du Député.

Puis ce fut la *pleine Chalosse* qui fit un gros succès, malgré une pluie battante, à notre Député, Brassempouy, Gaujacq, Donzacq, et le jour suivant *Cagnotte* et *Mimbaste*, où des questions courtoises et judicieuses lui furent posées sur le fermage et le métayage, ce qui donna à Defos du Rau l'occasion de faire sentir d'une part la nécessité d'une deuxième assemblée pour éviter les textes confus et d'autre part la position de notre parti : progrès des travailleurs, mais dans la justice.

A *Ossages* et à *Labatut*, toujours sous une pluie battante, Defos du Rau laissa un auditoire comprenant bien des adversaires sous le charme, le mot n'est pas trop fort, de ses lumineuses explications, puis ce fut le tour de *la Haute-Lande*, où, toujours sous la présidence soit de M. Mirtin, conseiller général de Parentis, soit des maires tels que MM. Lanusse ou Dupuy, maires de Sanguinet et de Biscarrosse, le Député a rencontré plus que jamais la faveur d'une attention particulière, et de même à *Mimizan*, *Pontenx*, *Ychoux* (où le public encore sous l'emprise ne s'en allait pas).

La semaine s'acheva sur *Lesperon* et *Laluque*, où Defos du Rau fit une magnifique conférence, sous la présidence du nouveau maire.

Enfin, après Grenade, ce fut *Aire-sur-l'Adour*, où le défaut de publication n'avait pas empêché au dernier moment 140 personnes de se trouver réunies et où quelques contradicteurs habituels donnèrent la meilleure occasion à Defos du Rau de répliques utiles. Courageusement il fit ressortir l'intolérance et la tyrannie de communistes qui prétendaient lui dicter ses réponses ; il donna une haute leçon de politique au Socialiste, et fit remarquer à un jeune que ses objections contre la liberté d'enseignement allaient, *sous prétexte d'Unité, à prôner un régime totalitariste*. A tous il opposa une compétence *et une loyauté* très applaudies.

LE LANDAIS

HEBDOMADAIRE RÉPUBLICAIN POPULAIRE

RÉDACTION - ADMINISTRATION - PUBLICITÉ : 23 bis, Rue St-Pierre, DAX - Tél. 208

4e ANNÉE
No 142

SAMEDI 29 AVRIL 1950

En toute liberté

MON VILLAGE AU PRINTEMPS

par Pierre Dumas

C'ETAIT fête, l'autre dimanche, dans mon village, où les cerisiers ont fait éclater toutes leurs fleurs que les geais et les pies profanent de leurs ébats. S'il y a de la tristesse dans les villes tentaculaires où les grèves ont vidé de douceur tant de foyers, ici, malgré la mévente de « tout », l'omelete, le lapin sauté, le gigot d'agneau et le cassoulet, arrosés du vin de la vigne voisine, ont égayé les tables paysannes.

Entre messe et vêpres, « il n'y a pas bal » exceptionnellement, aujourd'hui. Aussi, jeunes et vieux discutent de tout et de rien. Les nouvelles locales ne sont pas mauvaises. Le percepteur a reçu à la mairie, la semaine passée, mais il n'a pas sévi comme un raz de marée qui emporterait les êtres et les choses. Chacun sait que de cet argent « qu'on pleure », il en revient beaucoup dans la commune pour le paiement des quatre facteurs, des trois cantonniers, de l'autobus, de la receveuse, des instituteurs, des vieux, des familles, des pensionnés... Alors, on se plaint bien car on ne serait pas Français si on payait en silence. Mais il y en a tant qui « touchent » qu'il vaut mieux ne pas insister.

Oui, les impôts n'ont pas tout pris. La preuve, c'est que Paul de Castan (tout le monde ici est ennobli par la terre qu'il cultive) a changé son tracteur contre un plus fort en chevaux et en prix. Là-haut, derrière le côteau, « l'Evêque a bien fait 600 billets de réparations à sa « métairie ». Le fils du château qui va cultiver sa terre, a acheté un tracteur et la suite d'un tracteur. Une maison du village s'est vendue très, très cher. Et puis voici une grandissime nouvelle : oui, de simples bordiers — les bordiers d'Espagnoulet — vont acheter une 24 chevaux Renault d'occasion.

J'oubliais de vous annoncer que le coiffeur du Fossat s'installe, une fois par semaine, dans la boutique du boucher et que toutes les demoiselles des environs viennent chez lui pour les indéfrisables dont les permanentes plaquées les font ressembler à leurs agneaux nouveau-nés.

J'ajoute que le dimanche des Rameaux (jour consacré par la tradition), nombreux ont été les filles et les garçons qui ont « étrenné » des tenues neuves de la meilleure coupe. Les couleurs de ces costumes déconcertent peut-être un peu, mais elles seront « de mode » dans deux ou trois ans.

Evidemment, parmi ces informations, je n'aurais garde d'oublier que la nouvelle auberge est sortie de terre. Elle a même reçu son chapeau de tuiles rouges, tandis que la salle des fêtes (oui, ma chère, 300 places assises) sera bientôt inaugurée.

Le soir, au coin du feu, je récapitulais ces faits quand, dans un lot de quotidiens rapportés de la ville, une feuille communiste régionale surgit et s'imposa. Je lis : « La consigne du parti est formelle. Il faut au plus vite mobiliser les paysans contre la guerre qui vient. Etalons à leurs yeux leur misère. La mévente des produits du sol accable nos campagnes de marasme et de tristesse. Les gros féodaux relèvent la tête et le capitalisme américain veut — comme Vichy — organiser l'esclavage du paysan. »

Il y en a comme ça deux colonnes.

Un étranger en serait ému. Mais moi qui vois vivre mon village, moi qui connais sa santé, sa vigueur morale, sa force intacte, moi qui sais qu'il n'y a plus qu'un seul pauvre qui mendie dans toute la commune (le curé) et qu'il n'y a pas une famille qui n'ait tué son cochon et ses oies, pas une qui, en ces Pâques, ne soit allé à la boucherie, moi qui sais que lentement, motte à motte, sillon après sillon, le cultivateur libère sa terre et « se la gagne », moi qui sais qu'il a fallu trente ans pour que soit adoptée l'heure nouvelle (et pas partout encore) je sais aussi que mon village n'est pas mûr pour la propagande de Moscou. Ah ! je n'ignore pas que, parfois, le total des voix communistes atteint le cinquième des suffrages, mais je connais la valeur de protestation de ces voix et le sens de ces scrutins.

La levée en masse qui soviétisera le pays ne déferlera pas des campagnes vers les villes... tant que les tracteurs, les maisons, les champs, les autos appartiendront aux gars de mon village où, dans les coups durs, se réfugient la liberté, l'abondance et la douceur de vivre.

Une union économique franco allemande serait-elle absurde ?

Périodiquement, le chancelier Adenauer récidive dans une idée qui lui paraît décidément chère : l'union économique franco-allemande. Qu'il s'agisse là d'une manœuvre, voilà qui ne trompe personne. Au demeurant, M. Bidault a fort bien situé le problème en précisant qu'il s'agissait d'abord de réaliser l'unité politique de l'Europe ; sur ce plan, la politique doit logiquement précéder l'économie.

Ceci dit, il reste que la proposition Adenauer n'est pas absurde en soi. En effet, depuis que l'Allemagne occidentale surindustrialisée a perdu son Hinterland de l'est, qui lui fournissait des produits alimentaires et lui achetait ses objets manufacturés, la France est devenue exactement le pays à majorité agricole et à rendement industriel relativement faible qu'il faut à l'Allemagne pour vivre. La France a, non seulement besoin des produits industriels allemands, mais aussi des matières premières qui lui font défaut, notamment le charbon, qu'elle tire actuellement de la Sarre.

Dans ce sens, il n'est pas mauvais de s'interroger sur les perspectives passées et à venir des échanges franco allemands.

Les échanges franco-allemands avant la guerre

En dépit de la tension qui n'a cessé de croître entre la France et l'Allemagne de 1936 à 1939, les transactions commerciales entre les deux pays étaient considérables avant la guerre. Si l'on fait abstraction des colonies et protectorats français pour ne retenir que les pays proprement étrangers l'Allemagne, dans les statistiques du commerce extérieur, venait en 1939 au second rang des fournisseurs de la France, immédiatement après les Etats-Unis. Elle était, d'autre part, le troisième client de la France après l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Grande-Bretagne. Durant cette année 1938, la France avait acheté à l'Allemagne pour 3.290 millions de francs et lui avait vendu pour 1.974 millions.

Des échanges d'une telle ampleur ne sont possibles qu'entre pays dont les économies sont au moins, dans une large mesure, complémentaires. Tel était bien le cas. L'Allemagne fournissait à la France essentiellement du charbon, des produits chimiques et des machines ; elle lui demandait surtout des matières premières, quelques denrées alimentaires, des produits textiles. La balance commerciale s'établissait tout à l'avantage de l'Allemagne, puisqu'elle se soldait en sa faveur par un excédent de 1.316 millions de francs.

Le poste principal de l'importation allemande en France était constitué par le charbon : 1.406 millions de francs sur 3.290. Durant l'année 1938, la France avait importé d'Allemagne six millions et demi de tonnes de charbon, dont plus de cinq millions de tonnes de houille et un million de tonnes de coke, le reste étant constitué par de l'anthracite et des agglomérés. On sait que le coke était destiné à la sidérurgie lorraine.

Les produits chimiques, en particulier les sous-produits de la distillation du charbon, représentaient un poste appréciable de l'importation allemande en France (sulfate d'ammoniaque employé surtout comme engrais, sous-produits des goudrons de houille, des produits chimiques divers).

L'industrie allemande des matières colorantes, alors la première du monde, alimentait largement l'industrie textile française, qui lui achetait pour 45 millions de francs de teintures préparées ; enfin, les couleurs, encres, crayons, ect., représentaient près de 16 millions de francs.

Quant au troisième grand poste de l'importation allemande en France, à savoir les produits de l'industrie mécanique, il concernait surtout des machines (525 millions de fr.) et, parmi elles : des moteurs Diesel, des machines pour l'industrie textile, du matériel d'imprimerie, des machines agricoles (faucheuses, moissonneuses), des machines à coudre, du matériel électrotechnique, des machines outils, des appareils de levage, des machines à broder, etc.

Que vendions-nous à l'Allemagne ?

L'exportation française en Allemagne présentait un caractère tout différent. Elle comprenait d'abord : quelques denrées agricoles, en particulier des fruits (85 millions de fr.), des huiles et des graisses. A la vérité, la France aurait pu, à cette époque, exporter beaucoup plus de denrées agricoles de l'autre côté du Rhin, mais, comme on le sait, la politique économique hitlérienne visait à assurer l'indépendance alimentaire de l'Allemagne. Même les exportations françaises de vins et d'eaux-de-vie restaient assez modestes : moins de 60 millions de francs.

La moitié environ de l'exportation française en Allemagne consistait en matières premières nécessaires à l'approvisionnement de l'industrie allemande. Parmi elles, citons : les peaux et pelleteries brutes (110 millions de francs), les laines brutes et déchets de laine (286 millions), les gommes et résines, les drilles et chiffons, la fonte (134 millions) et surtout les minerais (479 millions). Bien que la sidérurgie allemande fit un très large emploi du minerai de fer national et aussi du minerai suédois (de haute qualité), elle continuait à importer beaucoup de minerai de fer lorrain : près de six millions de tonnes en 1938. D'autre part, l'Allemagne, qui réalisait alors un gigantesque programme d'aviation et avait considérablement accru dans cette intention sa production d'aluminium, avait importé, en 1938, 84.000 tonnes de bauxite française.

Quant aux exportations traditionnelles de l'industrie française, qui comprenaient principalement des objets manufacturés et des articles de luxe, elles ne trouvaient, en 1938, en Allemagne, qu'un débouché assez restreint. C'est là la cause essentielle du déséquilibre des échanges franco-allemands.

***

Théoriquement, des courants d'échanges importants et équilibrés pourraient exister entre la France et l'Allemagne. Toutefois, une union ne serait pas sans danger dans la mesure où les deux économies, réagissant l'une sur l'autre, s'orienteraient respectivement dans la voie qui leur serait la plus aisée ; la spécialisation agricole pour la France (avec en sus les articles de luxe et le tourisme) ; la voie industrielle pour l'Allemagne, notamment en ce qui concerne les industries mécaniques et chimiques.

Sur une planche

L'inventeur du sac de couchage — qui vient de mourir à l'âge de 80 ans — refusait, depuis sa majorité, de dormir dans un lit.

Antohony Fiala, qui accompagna Théodore Roosevelt dans la jungle brésilienne, à la recherche de la « Rivière du doute, » affluent de l'Amazone, était un personnage peu banal.

— Rien de plus débilitant qu'un matelas ! affirmait cet homme sec et musclé. Le corps humain s'avachit et se rouille dans une couche trop douillette. Pour vivre cent ans, dormez sur une planche !

On peut toujours essayer...

Haine stupide

Selon les plus modestes prévisions, quelque 400.000 touristes américains visiteront, cet été, notre vieille Europe. En commençant, bien entendu, par la France.

Pour notre économie nationale, c'est un afflux de sang généreux qui peut et doit régénérer à tout jamais notre organisme.

Pourquoi faut-il qu'un « dur » intoxiqué par sa dose de haine quotidienne, ait lancé, dimanche dernier, à la cantonade, en plein métro :

— Ils n'ont qu'à venir, les Marshalliens. On va les recevoir !

Cet aveuglement stupide est vraiment désarmant.

Les pauvres bougres sont des victimes. Mais les meneurs, des criminels.

Hier et aujourd'hui

Un de nos confrères du soir, évoquant « la presse parisienne en 1900 », rappelait : « Il s'imprimait, en 1900, quatre vingts quotidiens politiques dans la capitale, dont près de vingt journaux du soir. »

Nous sommes loin de compte.

Si, avant la dernière guerre, il y avait encore, à Paris, suivant les périodes, de vingt cinq à trente quotidiens du matin, aujourd'hui, c'est tout juste si les doigts des deux mains ne suffiraient pas à les dénombrer.

Et la situation de chacun d'eux n'est pas meilleure pour cela.

M. Waldeck-Rochet

a fait aux paysans français de belles promesses

...mais ne leur a pas parlé de ce qui se passe au delà du rideau de fer

Comme « l'Aube » l'a déjà signalé, les agriculteurs n'ont pas été oubliés par le dernier congrès communiste. Les mouches se laissant rarement prendre dans du vinaigre, le congrès s'est lancé, par la bouche de M. Waldeck-Rochet, dans d'alléchantes promesses.

Le programme agricole communiste, en dehors des lieux communs d'actualité, peut se résumer en une phrase : « La terre à ceux qui la travaillent ».

Il comporte l'expropriation, sans indemnité, des grands domaines et, avec indemnité, des autres terres que les propriétaires n'exploitent pas eux-mêmes.

Les petits exploitants, par contre, conserveront la jouissance héréditaire de leurs biens et les terres expropriées seront réparties entre eux et les petits fermiers et ouvriers agricoles. Pour éviter la reconstitution de grands domaines, la vente et l'achat de terres seront interdits. Enfin, l'Etat apporterait son aide au développement de la production en encourageant en particulier les coopératives.

Que valent ces promesses ? Pour en apprécier la portée, il suffit de jeter un regard « au delà du rideau de fer ».

La tactique employée dans les pays satellites est à cet égard très suggestive. Elle commence par le fractionnement infini des exploitations pour aboutir, lorsque celles-ci se révèlent non viables, au système des kolkhozes. L'Etat « aide » d'ailleurs cette évolution en accablant d'impôts les entreprises nouvelles ou en leur refusant les moyens matériels de subsister.

Cela est clair, tellement clair que M. Waldeck Rochet n'a pas fait l'éloge de la petite propriété qu'il prétend défendre, mais de l'agriculture soviétique où elle a disparu, les paysans lui ayant préféré « l'association volontaire » qui a reconstitué les grands domaines et permis l'application des procédés de culture les plus modernes et du matériel le plus perfectionné.

Quant à l'évolution des structures agricoles en Russie, elle ne laisse aucun doute à ce sujet. Depuis le premier plan quinquenal, Staline a défini une politique paysanne qui repose sur deux points complémentaires :

— la création de domaines d'Etat ou sovkhozes ;

— la création de coopératives paysannes de production ou kolkhozes.

Les sovkhozes sont rigoureusement conformes à la doctrine marxiste (concentration) ; les kolkhozes sont en apparence conformes à la stratégie léniniste, car il s'agit de collectivisation volontaire, en principe librement décidée par les paysans. En fait, il s'agit d'une collectivisation imposée contre laquelle s'insurgèrent les paysans et qui entraîna des centaines de millions de déportations.

Lisons entre les lignes

M. Waldeck-Rochet lui-même n'a pu tout à fait cacher les intentions du communisme à l'égard de la paysannerie.

— Dans leur immense majorité, a-t il déclaré, les paysans français vivent sur des exploitations inférieures à 10 ou 15 hectares. Etre mangés par les 10 o/o des plus gros, lesquels disposent déjà de 50 o/o des terres, telle est la triste perspective que le capitalisme offre à la masse de ces petits paysans.

Mais que propose-t-il à la place de ce système ?

Deux mesures :

1° Expropriation SANS INDEMNITE des terres arables ou en friche des grands propriétaires fonciers oisifs (hobereaux, châtelains et industriels) ;

2° Expropriation AVEC INDEMNITE des autres terres appartenant à des propriétaires qui ne les exploitent pas eux-mêmes.

Nous sommes ici en plein marxisme. Voici le léninisme avec les troisième et quatrième points : « Consécration absolue aux petits propriétaires exploitants de la JOUISSANCE continue et héréditaire des terres qu'ils travaillent ». (Notons seulement l'emploi du terme de JOUISSANCE). « Remise des terres expropriées et des biens qui en dépendent aux paysans travailleurs : petits fermiers, métayers, ouvriers agricoles et petits propriétaires exploitants disposant d'une superficie insuffisante. » De ces mesures, M. Waldeck-Rochet attend le « lotissement » d'un million de fermiers ou de métayers et d'un million d'ouvriers agricoles qui seront « pratiquement » propriétaires. Notons le mot « pratiquement ». Il a son importance !

Le communisme veut donc « délivrer » les paysans français du capitalisme privé pour les placer sous la protection du capitalisme d'Etat à la russe : celui-ci serait-il plus tendre que celui-là ?

XXIXe Foire de Bordeaux

La machine agricole en grande progression

S'ouvrant le second Dimanche de la Foire, soit le 18 Juin cette année, la grande Semaine de la Machine Agricole s'annonce comme un succès. Le déplacementdu Centre Rural, si attractif, qui sera édifié sur le terre-plein du quai, en face des Quinconces, a permis de satisfaire davantage les demandes toujours croissantes des exposants. Plus de douze mille mètres carrés sont déjà loués et les adhésions affluent chaque jour.

La Foire de Bordeaux se place au premier rang des manifestations agricoles françaises.

Etat-Civil de Dax

du 11 au 22 Avril 1950

NAISSANCES

Massein Claudine Marie, route de Saubagnacq.

Laborde Pierre, rue de Metz.

Ducoloné Christian Marie, allée Pampara.

Fontaine Gérard Alexandre, à Dax.

Lauga Hélène Monique, St-Paul-lès-Dax.

Dassé Jacques Gaston, à Soustons.

Courtiau Françoise, à Magescq.

Larcade Raymond Christian, à Puyoo.

Labeyrie Jeanine, à Bénesse-lès-Dax.

Daguerre Jean Louis, à Pey.

Castelbon Marie France Raymonde Françoise, rue des Jardins.

Pernot Daniel, à Yzosse.

Clus Bertrand, à Léon.

MARIAGES

Lapido Charles, mécanicien à Pouillon, et Cois Antoinette Charlotte Suzanne, employée de commerce, cours Joffre.

Dussarrat Olivier, cultivateur, quartier Saubagnacq, et Gourg Bernadette Andrée, ménagère, quartier Saubagnacq.

Ducom Gilbert, sellier, rue de la Tannerie, et Guilhemjouan Jeanine Monique, couturière, avenue Clemenceau.

Lesparre Jean Marc, négociant, avenue Victor-Hugo, et Dubertrand Jeanne Madeleine, infirmière, à Saint-Geours-de-Maremne.

Cassis Roger, jardinier, route d'Orthez, et Borda Suzanne Jeanine, ménagère, rue de la Croix-Blanche.

Cassio Yvon Michel, peintre, rue Gambetta, et Poulin Jeannine Marie Simone, tailleuse de robes à Gien.

DÉCÈS

Lacazedieu Pierre, 74 ans, négociant en bois, avenue Georges-Clemenceau.

Labedade Marie dite Amélie, veuve Darmaillacq, 80 ans, St-Julien-en-Born.

Boileau Josiane, 7 mois, Cité du Gond.

Bédoura Hortense, veuve Cuzacq, 77 ans, boulevard Carnot.

Magnus Frédérique Amélie Léonie, Directrice Honoraire du Collège de Jeunes Filles, 77 ans, à Dax.

Duvignac Raymond, 36 ans, dessinateur, rue Chanzy.

Etude de Me Marc CLAVIER,

licencié en droit, avoué à Dax, 29, rue des Carmes.

VENTE

SUR LICITATION en un seul lot d'un Immeuble dénommé Villa "Loustaou"

situé à DAX

75, boulevard Claude-Lorrin, d'une contenance de 325 mètres carrés.

LIBRE à la VENTE

Mise à prix : 900.000 fr

L'adjudication aura lieu le

JEUDI 11 MAI 1950,

à onze heures, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Dax, au Palais de Justice à Dax, par devant Monsieur le Juge-Commissaire.

Désignation de l'Immeuble à vendre

Cet immeuble comprend :

Une maison construite de plein pied, soit en rez-de-chaussée, en murs de maçonnerie de 0 m 40 cm d'épaisseur dans tout son pourtour extérieur, sauf l'ancien porche Est, transformé en pièce après coup, au moyen d'un mur en brique de 0 m 20 avec grande baie vitrée pour éclairement et porte également vitrée donnant sur le jardin.

Murs de refends en briques à l'intérieur.

Encadrements d'ouverture en pierres de taille des Charentes.

Le tout extérieur et intérieur en très bon état d'entretien et de conservation.

Cette maison comprend :

Deux pièces à l'Ouest sur Bd Claude-Lorrin (façade principale) ;

Une pièce avec ouverture au Nord ;

Une pièce (cuisine) orientée Est ;

Une pièce précédemment à l'Est donnant actuellement sur l'ancien porche ;

Une pièce ancien porche transformé ;

Un couloir central avec porte d'entrée sur façade Bd Claude-Lorrin ;

Water-closets à chasse d'eau intérieure ;

Un débarras avec appentis au-dessus ;

Eau, gaz, électricité, jardin ;

Cheminées de marbre dans les deux pièces sur façade, cheminée bordelaise à la cuisine ;

Auvent sur façade en bois, en avancement de 1 m 90 sur 2 m 60 de largeur, le reste de la façade garantie sur toute la longueur restante par le prolongement de la toiture en entablement de 1 m 20 de large.

Le tout d'une superficie de trois cent vingt cinq mètres carrés, figurant au cadastre de la ville de Dax sous le n° 21 p de la section A.

L'immeuble est libre.

La dite vente aura lieu aux requête, poursuites et diligences de :

1° Madame Marie-Catherine Denise BAILLET, institutrice, épouse de Monsieur Laurent Jean Gaston LAULHE, instituteur, avec lequel elle est domiciliée à Hinx-sur-Adour, le dit Monsieur LAULHE agissant tant en son nom personnel si besoin est, que comme mari pour autoriser et assister son épouse.

2° Monsieur Pierre Henri Jean BAILLET, employé des P. T. T., demeurant à Paris (16e), 17, rue du Général Niox.

3° Madame Marie Louise Juliette POEYMARIE, institutrice, veuve de Monsieur Jean François André BAILLET, demeurant à Amou,

Agissant en qualité de tutrice naturelle et légale de ses deux enfants mineures :

a) Micheline BAILLET, née à Bonnegarde le vingt un mars mil neuf cent trente sept ;

b) Jacqueline BAILLET, née à Bonnegarde le onze décembre mil neuf cent trente huit,

Venant par représentation de Monsieur Jean François André BAILLET, leur père, décédé le vingt sept mai mil neuf cent quarante.

Poursuivants, ayant Me Marc CLAVIER pour avoué constitué.

La vente des immeubles sus désignés a été ordonnée par jugement sur requête rendu par le Tribunal Civil de Dax le vingt sept mars mil neuf cent cinquante.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente a été déposé au greffe du Tribunal Civil de première instance de Dax où toute personne est admise à en prendre connaissance.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions indiquées au dit cahier des charges, la vente aura lieu aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot et sur la mise à prix de neuf cent mille francs, ci **900.000 fr.**

Chaque enchère sera de mille francs au moins.

Les frais faits pour parvenir à la vente, ainsi que le droit proportionnel y afférent, sont payables en diminution du prix.

Ceux de surenchère, s'il s'en produit, seront payables en sus du prix.

Fait et rédigé le présent placard par moi, avoué poursuivant soussigné.

Dax, le huit avril mil neuf cent cinquante.

Signé :

Marc CLAVIER,

avoué-licencié.

S'adresser, pour de plus amples renseignements, à Me Marc CLAVIER, avoué poursuivant, lequel, ainsi que les autres avoués de la barre, pourront être chargés d'enchérir.

Le Gérant : Jean DUPRÉ.

Imprimerie du « LANDAIS »

IL FAUT FAIRE L'EUROPE

[illegible]

L'AFRIQUE DU NORD

TUNISIE

[illegible]

ALGERIE

[illegible]

MAROC

[illegible]

LA QUESTION D'INDOCHINE

[illegible]

CONCLUSION

[illegible]

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

[illegible]

Nous avons eu 5 ans

de stabilité monétaire

de stabilité des prix

de paix sociale

Electeurs, vous jugerez !

LANDAIS !

pour éviter un élu COMMUNISTE

VOTEZ

DEFOS du RAU

[illegible]

N° 151. LUNDI 26 DECEMBRE 1955.

LE LANDAIS

HEBDOMADAIRE RÉPUBLICAIN POPULAIRE

RÉDACTION - ADMINISTRATION - PUBLICITÉ : 36, Rue Gambetta - DAX - Tél. : 2.26.

Elections Législatives du 2 Janvier

NOTRE LISTE

Joseph DEFOS DU RAU

Député sortant, ancien bâtonnier, ancien combattant et mutilé de guerre, Croix de Guerre Médaille Militaire.

Tous les Landais depuis longtemps connaissent Joseph DEFOS DU RAU.

Tous les Landais même ses adversaires, rendent hommage à son honnêteté à la fidélité dont il a toujours fait preuve pour la défense de ses idées.

Tous les Landais savent que depuis sa jeunesse, sans jamais varier de la ligne qu'il s'était fixée, Joseph DEFOS DU RAU a toujours tenté pour concilier et réunir la justice sociale et la liberté individuelle, ne refusant toujours à sacrifier l'une au profit de l'autre.

On connaît sa vie familiale et professionnelle. On l'aime et on le respecte.

Et les Landais sont fiers de voir qu'au Parlement leur député bénéficie d'une audience, d'une considération, d'une autorité qui fait honneur à notre département.

Les Landais connaissent son indépendance d'esprit, et savent que [illegible] DEFOS DU RAU s'est inscrit au parti politique correspondant le mieux à ses idées, il n'est pas un partisan et a, par [illegible], à celle de certains de ses amis, [illegible] de cette indépendance.

[illegible] SUHAS

[illegible] d'Hendaye, ancien combattant et [illegible] guerre, Pierre SUHAS est un officier [illegible]

[illegible] personnel des Usines DARENAVE à Be[illegible], [illegible] les problèmes techni-[illegible] de l'industrie du bois.

[illegible] il jouit d'une estime générale et [illegible] Municipales de 1953 sur la liste de M. [illegible] plus de 3.000 électeurs lui [illegible] leur confiance.

Encore jeune [illegible] sa vie aux œuvres sociales.

Jean GUICHOT

Un jeune de [illegible] ans !

Agriculteur [illegible], [illegible] à Gamarde et Mugron, Jean GUICHOT [illegible] la mesure de son dynamisme et de sa compétence tant dans sa vaste exploitation personnelle que dans les divers organismes coopératifs dont il s'occupe.

Adjoint au maire il est président du centre de productivité qui constitue la « zone témoin » de Gamarde et Mugron, qui groupe une centaine de cultivateurs.

Son action a permis à de nombreux cultivateurs de la Haute-Lande de demeurer dans cette zone déshéritée et ravagée par les incendies.

Des exploitations nouvelles ont été créées, des fermes abandonnées ont été reconstruites, les rendements en maïs ont triplé, l'élevage s'est étendu.

C'est à Jean GUICHOT que l'on doit cela. C'est pour cela qu'il a été nommé Membre de la Commission Régionale des Landes de Gascogne.

Naturellement Jean GUICHOT comme tous ceux qui font quelque chose de concret en France a rencontré du jaunisme [illegible] de la part de ceux en place dont la mission était de l'aider. Mais il a triomphé de tout, y compris même des diffamations [illegible] de canne [illegible] jaloux et les jaloux n'ont pas manqué de lui apporter.

Jean GUICHOT est le candidat des jeunes !

Joseph PINATEL

Conseiller Municipal de Peyrehorade, notaire, ancien combattant des deux guerres, Joseph PINATEL est le modèle de la droiture et de l'honnêteté.

D'un désintéressement bien connu qui lui fait revendiquer régulièrement la dernière place sur notre liste, Joseph PINATEL serait digne par sa compétence et son dévouement d'être parlementaire. Et il serait un grand parlementaire !

Seul rempart dans son canton contre le Communisme, Joseph PINATEL s'est récemment présenté aux élections au conseil général et il est arrivé en tête au premier tour. Seules des combinaisons aussi curieuses que scandaleuses ont permis au candidat socialiste d'être élu grâce aux voix des Communistes qui en ont fait un otage.

Mais PINATEL continue à suivre la ligne droite.

LANDAIS ! vous ne voterez pas communiste

PARCE QUE : Le parti Communiste est aux ordres *d'une puissance étrangère.*

PARCE QU'IL a approuvé la création d'une armée allemande de l'Est sous les ordres du nazi Von Paulus vaincu de Stalingrad.

PARCE QU'IL a approuvé la répression sanglante par *les chars d'assauts Russes de la grève des ouvriers de Berlin-Est.*

PARCE QU'IL approuve les *crimes* commis en *Afrique du Nord* par les bandes armées d'anarchistes qui n'ont aucun désir d'aboutir à une entente sérieuse avec la France ; Il a soutenu Ho Chi Minh contre la France.

PARCE QU'EN France il réclame Tout mais ne fait rien ;

PARCE QU'IL critique *les Réformes sociales ou économiques* qui sont notre œuvre lente mais certaine.

PARCE QU'IL refuse les réformes pour pouvoir attiser le mécontentement.

PARCE QUE dans les Landes, après avoir, lors d'une campagne d'affiches offensives visant les Socialistes qui ont voté *les accords de Bonn et de Paris*, il leur a réclamé de faire liste commune avec eux, ce qui prouve leur mauvaise foi et leur mépris du corps électoral.

LANDAIS ! vous ne voterez pas socialiste

PARCE QUE : Depuis 5 ans le Parti Socialiste est resté dans une *opposition stérile.*

PARCE QU'IL a préféré *ne rien faire* plutôt que de collaborer à une œuvre concrète, qui est peut-être insuffisante, mais qui aurait [illegible] plus importante si le Parti Socialiste n'était pas resté dans une opposition [illegible].

PARCE QU'IL a sacrifié tous les grands problèmes économiques, [illegible] internationaux et les a réduits au seul *problème électoral* [illegible] [illegible] ; qu'il a ainsi [illegible] collaboration avec ceux qui sont [illegible] *social.*

PARCE QU'IL est *profondément divisé* sur la politique étrangère [illegible] Socialistes étant pour la Communauté Européenne [illegible]

PARCE QU'IL s'appuie sur Mendès-France qui veut faire croire qu'il est un candidat progressiste, alors qu'en réalité il est *le représentant [illegible] de grands Trusts financiers et Bancaires* (Banque St Phalle et autres).

PARCE QU'IL vous présente une liste de *5 fonctionnaires* [illegible], *alors que la France et les Landes sont peuplés d'autres citoyens que de fonctionnaires !*

PARCE QU'ILS veulent *rejeter* sur d'autres *des responsabilités dont ils ont leur part :* en Indochine ils ont eu Marius Moutet dont l'échec a provoqué le déclenchement de la guerre et *ont comme les autres soutenu* l'attitude des divers gouvernements à l'égard de l'Indochine ; en *Algérie* ils ont eu Naegelen qui pas plus que ses successeurs Radicaux n'a appliqué le statut de 1947 alors qu'il a gouverné l'Algérie pendant plusieurs années ;

PARCE QU'ILS ont prouvé *qu'ils n'hésitaient pas à s'allier aux Communistes* : Naegelen soutenu par le Parti Communiste lors de l'Election du Président de la République ; *élections cantonales* de Peyrehorade, de Saint-Vincent-de-Tyrosse, de Morcenx.... etc.

LANDAIS ! vous ne voterez pas Besson

PARCE QU'IL ne représente rien ;

PARCE QUE R.P.F. en 1947, « Indépendant » en 1951, il se dit aujourd'hui R.G.R. Vous ne savez donc pas ce qu'il sera demain ! Le sait-il lui-même ?

PARCE QUE tout en critiquant violemment les Gouvernements qui nous ont dirigés depuis 1951, *il s'affilie aujourd'hui au R.G.R. dirigé par Edgar Faure* qui a été deux fois Président du Conseil depuis 1951, plusieurs fois ministre des finances et entouré de collaborateurs R.G.R. (Meyer, Pleven, Martinaud-Déplat, etc...).

PARCE QU'IL se dit « tolérant, mais laïque », c'est-à-dire indifférent.

PARCE QUE sa liste n'est plus celle de 1951 : *qu'il a perdu le concours des personnalités humanitaires et [illegible]* et qui l'appuyaient alors.

PARCE QUE sa liste *n'a pas un seul candidat ni du Marensin ni de la Chalosse, ni de la région de Dax*, régions les plus actives et les plus peuplées de notre département. Preuve qu'IL ne s'intéresse qu'à la seule région de Mont-de-Marsan, preuve qu'il n'a plus d'appui en dehors de chez lui.

vous voterez donc :

DEFOS DU RAU, SUHAS, GUICHOT, PINATEL

Nouvelle Série N° 1

6 MARS 1961.

LE LANDAIS

MENSUEL D'INFORMATIONS RÉGIONALES

Direction-Rédaction-Administration : 36, Rue Gambetta, DAX — Téléphone 226

EDITORIAL.

Au Service de la Collectivité

Le Canton de Dax doit élire le 12 Mars un **Conseiller Général** *qui le représentera à l'Assemblée Départementale.*

J'ai déposé ma Candidature et sollicite les suffrages des électeurs.

On trouvera par ailleurs l'essentiel des réflexions que cette consultation me paraît imposer.

* * *

Ce que je veux dire ici c'est que **je ne me présente CONTRE PERSONNE.**

Puisqu'il n'y a pas de candidat « sortant ».

Mais je me **présente POUR QUELQUE CHOSE.**

Pour que Dax et son Canton aient vraiment un représentant.

Un représentant qui connaisse les multiples **soucis** *et les multiples* **problèmes** *économiques et professionnels des* **30.000 habitants** *de notre Canton ainsi que les multiples* **problèmes techniques et financiers** *de* **nos 21 Communes.**

Je me présente parce que je sais qu'il y a beaucoup à faire pour Dax et pour les Communes rurales qui l'environnent, et que **l'on n'est jamais trop** *pour servir la collectivité.*

Un Maire à Dax.

Un Député à Paris.

Un Conseiller Général à Mont-de-Marsan.

C'est celà la raison et le bon sens.

* * *

Je ne me présente pas par gloriole ou souci de publicité.

Quand mes **Castors de Saint-Paul et de Dax ont terminé leurs 112 maisons,** *je n'ai pas convié la presse et les* **photographes,** *je n'ai point fait de discours solennel et n'ai point offert de « vin d'honneur ».*

Car ce qui comptait pour moi c'était la réussite de l'œuvre.

Je sais que je vais **à contre-courant en me refusant à des attitudes de facilités.**

Je sais que l'on me reproche **de ne pas sourire en permanence** *et parfois d'oublier distraitement un salut dans la rue !*

Mais je sais aussi que beaucoup préfèrent savoir que **j'étudie les questions** *qui me sont soumises ; beaucoup préfèrent que je les aide à* **réfléchir sérieusement** *sur tel ou tel problème local ou général, économique, social ou politique.*

C'est ma méthode.

Je n'ai point l'intention d'en changer.

Pour moi un mandat électoral **n'est pas un honneur, C'EST UNE CHARGE, UNE RESPONSABILITÉ, UN TRAVAIL.**

C'est mon état d'esprit.

Et là encore je n'ai point l'intention d'en changer.

* * *

Au demeurant je sens de jour en jour autour de moi que l'on commence à se rendre compte que je n'ai point tort...

Je suis entré dans la vie publique à Dax en 1947 **à 24 ans,** *parfaitement inconnu, occupant le 12ᵉ rang sur une liste municipale.*

Au gré des consultations, comme une boule de neige, les voix se sont accumulées : 1.000, 2.400, 3.600, 4.500...

Il en a été de même dans le Canton en 1958, malgré un extraordinaire courant d'opinion purement momentané.

Je me devais de répondre à cette marque répétée de confiance.

* * *

Je voudrais que l'on comprenne que si j'insiste pour que ce ne soit M. Moras qui soit Conseiller Général, ce n'est nullement parce que je ne l'en estimerais ni digne ni capable.

C'est parce que j'estime **QU'IL NE PEUT PAS MATÉRIELLEMENT** *assumer à la fois son mandat de Maire, son mandat de Député, et un mandat supplémentaire de Conseiller Général.*

Et j'ai **le droit de le dire et de le lui dire** *j'en ai même* **LE DEVOIR.**

Car après tout, il est « mon » Député.

JE ME SUIS DÉSISTÉ EN SA FAVEUR EN 1958.

J'ai invité mes 8.000 électeurs à voter pour lui, *et ils l'ont fait !*

J'ai donc le droit et le devoir d'exiger de lui qu'il se consacre réellement à son travail de Député.

Et j'ai le droit et le devoir de dire que jusqu'à ce jour il ne semble pas l'avoir fait.

Et que **ce n'est donc pas le moment pour lui de s'embarrasser d'une nouvelle charge.**

La France vit des heures suffisamment graves pour que ceux qui sont investis de la confiance populaire aient conscience de **LEUR DEVOIR.**

Je ne demande nullement aux électeurs de M. Moras de le désavouer. En leur demandant de voter pour MOI AU CONSEIL GENERAL, je leur demande de laisser à M. Moras la possibilité matérielle d'exercer correctement son double mandat de Député et de Maire.

Je sais que Dax et le Canton de Dax comprendront ce langage **rude mais raisonnable.**

Et que je pourrai ainsi, et de grand cœur, apporter ma contribution **AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ.**

Xavier DEFOS DU RAU.

RÉFORME FISCALE

Les Commerçants et Contribuables attendent toujours que M. MORAS tienne ses promesses

M. Moras en 1958 avait promis de mettre de l'ordre dans la Fiscalité.

Un si ferme propos avait enthousiasmé les " *Poujadistes* " qui décidèrent de faire active campagne pour lui.

M. Baga honorable Poujadiste Saint-Paulois, venait porter la contradiction à Xavier Defos du Rau (c'est le seul ami de M. Moras qui ait osé pareille entreprise !).

Le Bureau départemental de l'U. D.C.A dont on connait les préoccupations fiscales fit circuler un tract vert (et irrégulier) invitant les électeurs *à voter Max Moras* " pour faire barrage à la collectivisation qui veut détruire nos Affaires et nos Patrimoines " et aussi " *pour faire barrage à la politique des abandons et des sacrifices inutiles* "

Tout ce monde applaudit à l'élection de M. Moras à l'Assemblée Nationale.

Pour confirmer ce succès les mêmes *Poujadistes* l'épaulèrent aux élections Municipales.

Et l'on vit *M. CASTELBON* en personne se présenter *même au second tour*, contre Defos du Rau et ses amis.

Et depuis ?

Eh bien ! depuis *nous payons plus d'impôts qu'avant.*

Les Patentes ont doublé.

Et la réforme fiscale a consisté à changer les couleurs des feuilles d'impôts...

M. Moras est-il intervenu ?

A-t-il déposé un projet de loi ?

Vous n'y pensez pas ! Il est élu, celà doit suffire à contenter ses électeurs !

Et puis comme celà, la prochaine fois, *il pourra encore promettre une réforme fiscale !*

Il faut bien prévoir les prochaines campagnes électorales !

Mais qu'en pensent les commerçants et contribuables ?

Quand aurons-nous une POLITIQUE AGRICOLE digne de ce nom

J'ai sous les yeux la " Profession de Foi " **de M. Moras** de novembre 1958...

" Le reclassement de **l'Agriculture** dans l'économie et sa mise en parité avec l'industrie...

" La modernisation de **l'Agriculture** par les investissements et les prêts... "

" La stabilité des **produits alimentaires** par **l'organisation des marchés...** "

M. Moras a été élu.

Il y a de cela deux ans et demi.

Qu'a t-il fait ?

Rien !

Et cependant depuis cette date les **prix alimentaires n'ont cessé de monter** pour le grand mécontentement **du consommateur. Pratiquement 15 à 20 % de hausse** (viande, pain etc...)

Mais dans le même temps **les prix à la production restaient stables ou baissaient,** l'agriculteur producteur ne bénéficiant pas des hausses supportées cependant par le consommateur.

Alors ?

Tout reste à faire.

Et avant de prétendre se charger du travail de Conseiller Général, **M. Moras** ferait mieux de se préoccuper de son **travail de Député.**

Car c'est au Parlement, en collaboration avec le Gouvernement à prendre toute initiative en ce qui concerne :

— l'établissement **d'un plan agricole**

— la fixation des prix **de référence, des prix d'objectifs** à atteindre progressivement par les paliers des prix **de campagne.**

— les mesures propres à permettre **l'orientation rationnelle de scultures,** car il est inadmissible que nous produisions en **excédent** des denrées que l'on vend mal ou que l'on ne vend pas, et que l'on ne produise pas des denrées que nous sommes **obligés d'importer.**

Que les Parlementaires cessent d'abdiquer perpétuellement leur rôle ! Leur travail est à **Paris** ; c'est sur le Gouvernement qu'ils doivent peser ; c'est avec le Gouvernement qu'ils doivent collaborer.

Quant au **Conseiller Général,** c'est **avec les producteurs** qu'il doit œuvrer, en **facilitant** leur tache, en **orientant** leur effort, en **coordonnant** leur action.

Du Conseiller Général peuvent dépendre la création d'organismes de rationalisation de la production de **coopératives de production** (lait, fruits, vins, élevage) et **de coopératives de distribution** ou **de réorganisation des marchés** (abattage, amélioration des circuits).

C'est le bon sens et la raison que le Député et le Conseiller Général ont des responsabilités distinctes ; ce qui ne doit pas les empêcher de **collaborer.**

Monsieur Moras vous êtes Député, faites votre travail de Député.

Xavier Defos du Rau fera son travail de Conseiller Général.

Et tous les deux vous participerez à cette œuvre indispensable **d'aide à notre agriculture.**

Nos JEUNES AGRICULTEURS veulent évoluer, renover leur profession, collaborer à l'Economie de la Nation.

Mais ils veulent être **compris, aidés, conseillés,** par des hommes conscients de leurs responsabilités.

Ils veulent DES ÉLUS QUI TRAVAILLENT, et non des élus qui ne songent qu'à leur **publicité superficielle !**

Ils veulent des élus qui soient à leur place.

L'un au Parlement.

L'autre au Conseil Général.

Et puis, nous les paysans, nous savons que le vieux proverbe rural **est toujours vrai : " [illegible] tous les œufs dans le même panier ! "**

Extraits de la Profession de Foi de Xavier DEFOS DU RAU

Le Canton de Dax a été bien oublié

Je constate depuis quelque temps que Dax et son canton paraissent avoir été bien oubliés, bien que certains se qualifient de " **défenseur naturel** " de notre ville et de sa " Banlieue ".

Je constate que Dax étant au centre d'une riche **région agricole**, c'est à Mt-de-Marsan et dans ses environs immédiats qu'ont été créés les importants silos de stockage des **blés et maïs** du département...

Je constate que c'est Mt-de-Marsan qui a été doté d'un **abattoir ultra-moderne**, bien que l'élevage soit infiniment plus important autour de Dax ; et je constate en conséquence que le marché de bétail de Dax est pratiquement perdu au profit de celui de Peyrehorade.

Je constate qu'un peu partout notamment en Chalosse des **caves-coopératives** se créent, ainsi que des organismes d'achat et d'utilisation de matériel agricole, que sais-je encore ?

Tout celà avec l'aide de l'Etat et du Département...

Tout celà en **dehors de DAX et de son Canton.**

Je constate que des Communes ou des Syndicats de Communes ont obtenu des **centaines de millions** (et pour le Syndicat des Echourdes plus d'un milliard !) pour leur réseau d'adduction d'eau, alors que Dax est obligé à grands frais de financer, soit directement, soit par de lourds emprunts, ses propres travaux.

Je constate que des Mairies neuves ont été bâties en maintes Communes grâce à l'aide de l'Etat, alors qu'à Dax on vient de nous supprimer la modeste subvention obtenue à cet effet par la Municipalité précédente !

Je constate qu'ailleurs des **groupes-scolaires** modernes ont été créés, tandis que Dax **attend** toujours que ses projets cependant urgents d'écoles **primaires** ou de transformation de ses Collèges en Lycées soient sortis des dossiers ministériels...

La liste serait longue à poursuivre de tout ce qui aurait pu et dû être fait à Dax ou dans le Canton **et qui... a été fait ailleurs ! Les « défenseurs naturels » feraient bien de ne pas trop se vanter !**

L'Economie de Dax et du Canton est en péril.

Dax se vante d'être une cité commerçante en pleine activité.

Cette vérité n'est pas sans masquer cependant une dangereuse insécurité. Le commerce ne marche que si la population active se développe et **produit**, que si les travailleurs trouvent **sur place** des débouchés pour leur main-d'œuvre ; que si le **niveau de vie local** se maintient ou progresse.

Or je constate qu'**aucune industrie nouvelle** ne se crée à Dax, susceptible de fournir à notre jeunesse ouvrière et employée un travail qui la retienne sur place.

Je constate que les **Mines de Potasses ont fermé.**

Je constate que **Chappée est en demi chômage.**

Je constate que **d'innombrables ouvriers et employés** sont à peine payés au **salaire minimum** malgré leur qualification professionnelle, et certains au-dessous...

Cette situation risque d'avoir de graves répercussions sur le **commerce local**, déjà compromis par une **fiscalité que l'on se refuse, malgré les promesses, à réformer.**

Je constate qu'on **a laissé partir à Mont-de-Marsan** l'Entrepôt des Tabacs, **au moment où cette administration se proposait d'investir à Dax, plusieurs centaines de millions** pour un centre régional qui eut permis la création de nombreux emplois nouveaux.

Je constate que le Thermalisme a subi un rude choc en 1959, et que si 1960 a été pour les hôteliers moins catastrophique, les innombrables logeurs de curistes sont sérieusement affectés dans leur profession.

Cette situation est loin d'être brillante et laisse à penser que l'avenir de notre cité et de ses environs sera rude...

Et pourtant nous avions déjà, paraît-il, un « défenseur naturel ! »

Le « cumul des mandats » est dangereux et nuisible.

M. Moras se présente à vous en disant « je suis déjà Maire de Dax et Député, donc je dois être aussi Conseiller Général pour défendre encore mieux les intérêts de la Ville et du Canton ».

Cette **prétention au monopole** est assez audacieuse.

Car d'être Conseiller Général **n'ajouterait rien** aux possibilités que M. Moras a déjà et comme Maire et comme Député, d'intervenir pour soutenir les intérêts de sa Circonscription.

Pendans 15 ans, mon Père qui n'était ni Maire, ni Conseiller Général, mais Député, a fait obtenir à une multitude de Communes, des **subventions**, des **prêts**, des **agréments de projets**, etc... ses démarches appuyant celles des Maires et des Conseillers Généraux.

Le bon sens indique que pour être efficace **il vaut mieux être 2 à se compléter et à s'épauler, qu'un seul isolé !**

Un Député (s'il le veut) peut avoir déjà beaucoup de travail. Il est fait pour faire les lois, les étudier, les modifier... (Qu'à fait M. Moras dans ce domaine depuis 2 ans 1/2 ?) et non pour aller de banquet en banquet et de dépôt de gerbe en coupure de ruban tricolore pour la plus grande joie des photographes.

Un Maire d'une Ville importante a déjà une lourde charge qui doit occuper de longues heures chaque jour...

Prétendre ajouter à ces charges une responsabilité différente et supplémentaire, c'est risquer en **voulant tout faire de tout faire mal ou de ne rien faire !**

Le bon sens permet de dire que 2 hommes ont **deux fois plus de temps et deux fois plus d'idées qu'un seul !**

Rien Ne justifie le cumul de 3 mandats, sauf sans doute une arrière pensée **d'utilisation politique** de fonctions qui ne devraient pas avoir ce caractère.

Voilà pourquoi le Canton de Dax préférera élire un Conseiller Général qui consacrera tout son temps et toute son activité à l'exercice de ce seul mandat.

ECLIPSE TOTALE

En 1958 lors des Législatives, M. **MORAS** avait laissé entendre au Dr **CARRÈRE** que la Mairie de Dax pourrait lui être réservée.

Après tout le Dr Carrère faisait déjà fonction de Maire depuis deux ans, et à ce moment là M. Moras était tout à fait opposé au " cumul des mandats "...

Mais l'appétit de M. Moras s'est brusquement aiguisé !

Au moment des Municipales, plus question de laisser le Dr CARRÈRE s'asseoir dans le fauteuil de Mr Milliès-Lacroix. Mais M. MORAS lui promit une compensation... pour le Conseil Général. La promesse était facile car l'éventualité était encore lointaine !

Mais nous voici au Conseil Général L'appétit de M. Moras a décuplé !

Plus question du Dr. CARRÈRE

M. Moras veut tout " truster "

Non pas pour faire quelque chose. **Mais pour empêcher les autres de faire quelque chose.** Ainsi la Gloire de M. Moras ne subirait pas l'épreuve de la ... comparaison.

Le Dr Carrère en est paraît-il fort marri ... Que n'a t-il ouvert les yeux plus tôt et pesé la valeur des promesses de M. Moras. ?

A vrai dire d'autres amis de M. Moras sont également fort déçus.

Car l'excellent " Député-Maire " avait aussi promis au Dr BOYAU de lui laisser le champ libre pour le Conseil Général, et le bon Dr Boyau disait déjà il y a quelques mois à qui voulait l'entendre, qu'étant Conseiller Général il lui serait aisé de devenir ... Sénateur !

Il n'avait sans doute pas lu la fable de " Perrette et le pot au lait " !

Il n'était point seul à avoir quelque espoir.

Il aurait en effet paru normal à beaucoup que **M. Jacques Milliès-Lacroix** succède à son père...

Tous ces rêves se sont évanouis.

Monsieur Moras veut tout et tout de suite, sans partage, fut-ce avec ses amis.

Il est **l'homme Universel.**

Me Martin lui-même, qui un temps avait nonchalamment envisagé une candidature, est éclipsé !

« Le Soleil s'est levé, disparaissez Etoiles ! »

Député-fantôme et Homme-Sandwich

ou " l'inaction Parlementaire " de **M. MORAS**

Tout le monde sait que sous notre République n° 5 le Parlement ne fait rien et ne sert à rien.

Il a des pouvoirs, mais ne les utilise pas.

Il peut faire des lois, mais se garde bien de se lancer dans un travail aussi ennuyeux !

Les uns disent que le Parlement était à **genoux** devant le Gouvernement ; d'autres qu'il se traînait « à plat **ventre** » dans ses reniements...

Ne dramatisons pas.

Le Parlement est simplement allé se **coucher** et **dort** après avoir seulement porté à **500.000 fr. par mois l'indemnité parlementaire**, à seule fin de faire des rêves paisibles et dorés !

M. Moras semble s'accommoder fort bien de cette inaction.

Il a trouvé une occupation distrayante et dont le **caractère publicitaire** lui paraît présenter des avantages électoraux.

Il inaugure.

Que peut-il bien inaugurer me direz-vous : une mairie ? un réseau d'égoût ? une piscine ? une digue solide ?

Hélas ! Pour le moment il n'y a pas à DAX quoique ce soit à inaugurer en fait de **réalisations publiques.**

Alors M. Moras tourne la difficulté, il va inaugurer ce que **l'initiative privée** a réalisé.

C'est simple, mais il fallait y penser.

On a l'avantage de la **publicité**. On n'a pas l'inconvénient d'avoir eu à travailler.

C'est ainsi que M. Moras a inauguré tour à tour une pompe à essence (Station Service), une devanture de magasin restaurée, un rayon d'articles de ménage et de mobilier... que sais-je encore !

Ces importantes manifestations ont donné lieu à des comptes rendus de presse avec photo. Les photos ne sont pas celles de la pompe à essence, de la devanture de magasin ou du rayon d'arts ménager, mais celles de M. Moras.

Ainsi tous les matins, en prenant notre café au lait, en ouvrant le journal, nous avons la preuve visuelle de la débordante activité de notre « Député ».

Les commerçants intéressés sont ravis ! Celà leur fait une publicité gratuite et de bon aloi. **M. Moras est leur homme-sandwich !**

Il vaut mieux en rire qu'en pleurer !

Mais enfin les gens sérieux (il y en a encore quelques uns) commencent à se demander si c'est à cela qu'un Député doit servir ! si cette **comédie publicitaire qui dure déjà depuis 2 ans 1/2 va encore durer longtemps !**

Alors qu'il y aurait à se pencher sur la **réforme fiscale**, sur l'angoissante situation **en Algérie**, sur la stagnation de **notre Economie Régionale**, sur le **problème Européen**, sur les **« réformes » extravagantes** proposées par MM. Armand et Rueff, etc... !

Car ce serait celà le travail d'un Député.

Avant de revendiquer **les responsabilités supplémentaires de Conseiller Général**, que M. Moras **commence donc par faire face à celles de Maire et de Député. Celà suffira largement à l'occuper.**

C'est très joli de vouloir « truster » les mandats électoraux.

Mais il ne faut pas oublier **qu'il faudra bientôt rendre des comptes !**

Si vous voulez que ce journal vive,

ABONNEZ-VOUS

en adressant **5 NF.**

36, Rue Gambetta - **DAX**

Votez Xavier DEFOS DU RAU

Directeur Gérant : X. DEFOS DU RAU

DAX. IMP. DUCASSE, DUHON & Cie